



# Rapport Annuel de Développement Durable **2020**





## AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

Aujourd'hui, l'écologie et la préservation de la planète trouvent un écho sociétal de plus en plus marqué. Le Département de la Moselle n'a pas attendu cette prise de conscience bienheureuse pour décider et pour agir. Anticipant les évolutions à venir, il a pris appui sur les épaules d'un géant de l'écologie urbaine, Jean-Marie PELT.

Ainsi, le Département de la Moselle a engagé dès 2012 une démarche volontariste et ambitieuse de développement durable. Le point de départ de cette démarche, intitulée Moselle Durable, s'est concrétisé par la signature de la convention signée le 22 juin 2012 avec Jean-Marie PELT, représentant la FEREEPAS (Fédération Européenne de Recherche sur l'Education et l'Ecologie de la Personne et de ses Applications Sociales) et l'IEE (Institut Européen d'Ecologie).



© DPT57 – Signature de la Convention entre le Département de la Moselle, FEREEPAS et l'IEE le 22/06/12

**Jean-Marie PELT** (1933 Rodemack - 2015 Metz) a marqué son époque en tant que grand vulgarisateur des questions environnementales et ardent défenseur de l'écologie urbaine. Pharmacien, botaniste et écologue, homme politique, écrivain et chroniqueur radio français, professeur agrégé puis professeur honoraire des universités en biologie végétale et pharmacognosie, il fut adjoint au maire de Metz, et fondateur et président de l'Institut Européen d'Ecologie (IEE).

Cette stratégie axée au départ au plan interne, dans une logique d'exemplarité de la collectivité, a permis la mise en œuvre d'un plan d'actions de 2014 à 2018, intégrant un volet énergie-climat. Cette démarche ne s'est jamais interrompue depuis, et s'est élargie à une démarche territoriale de développement durable qui a abouti à l'adoption du 2<sup>ème</sup> plan Moselle Durable 2020-2025, début 2020. Ce nouveau plan s'inscrit dans le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030, adopté en 2015 par les 193 États membres de l'ONU.

Le 20 juillet 2020, le Département de la Moselle et l'Institut Européen d'Ecologie (IEE), via sa présidente Marie-Anne ISLER-BEGUIN, ont officialisé leur partenariat lors d'une cérémonie de signature. Ce partenariat, ainsi que la démarche départementale Moselle Durable s'inscrivent dans la continuité de l'engagement du Département initié avec Jean-Marie PELT.

Ce 10<sup>ème</sup> rapport présente chaque politique départementale, autour d'éléments de contexte, de quelques chiffres clés et zoome sur les actions phares ou innovantes en matière de développement durable.

2020 aura été marquée par l'émergence au printemps d'une crise sanitaire inédite qui a appelé la mobilisation du Département pour assurer une continuité de service public et d'accompagnement, notamment sur le plan économique et social, des citoyens les plus fragiles. Cette continuité a pu être assurée grâce aux agents qui ont travaillé à distance durant la période de confinement, grâce à ceux qui ont poursuivi leur travail sur site, et pour certains d'entre eux, qui ont assuré la livraison de masques à l'Agence Régionale de Santé, aux hôpitaux et EHPAD. Les équipes des collèges se sont

également mobilisées pour la création de visières de protection grâce aux imprimantes 3D. Sur le plan social, un relai parental, une aide alimentaire aux familles et une écoute téléphonique pour délester le centre 15 ont été mis en place.

Pour amortir les effets économiques consécutifs à la crise sanitaire et engager la relance économique, le Département a déployé en 2020 des aides exceptionnelles, d'abord avec un plan d'urgence voté en juin 2020, mobilisant 42,8 M€, puis avec un plan de relance voté en septembre 2020 et portant sur 5 ans, mobilisant plus de 342 M€ entre 2021 et 2025. Dans les objectifs visés par le plan de relance, s'exprime la volonté d'accélérer la transition écologique et d'accompagner l'agriculture vers de nouvelles exigences environnementales, ainsi que d'assurer le développement de tous les territoires, l'attractivité de la Moselle et les usages numériques, tout autant que les mobilités douces.

Sur le plan territorial, 2020 aura vu le lancement de plusieurs appels à projets en faveur des collectivités et associations de Moselle. Ces appels à projet ont permis d'encourager l'organisation d'animations de sensibilisation du grand public, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable et encourager des projets en lien avec l'innovation sociale et l'insertion.

Le Département aura également encouragé la jeunesse et les collèges à développer des projets de développement durable. En matière de biodiversité, le Département a doté les collèges en nichoirs, gîtes à chauve-souris et maisons à insectes, et leur a proposé des interventions de sensibilisation et d'éducation au développement durable. Les 104 collèges de Moselle ont eu la possibilité de s'inscrire au défi « J'y vais » encourageant les mobilités actives entre le domicile et le collège (marche, vélo, trottinette).

Le déploiement du réseau très haut débit en faveur des Mosellans, via Moselle Fibre, s'est poursuivi.

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, une étude réalisée par l'IFOP s'est penchée sur les préoccupations et les engagements des français en termes de développement durable. Une certitude : l'écologie est devenue une vraie préoccupation avec 82% des français se déclarant concerné par ce sujet.

Dans le rapport que présente le Département, au-delà du « parler développement durable », c'est l'invitation à changer de récit et à permettre à tout un chacun, agents de la collectivité, usagers-citoyens, et partenaires, de se réinventer pour un avenir toujours plus solidaire et enviable.

# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DU PRESIDENT DU DEPARTEMENT .....	3
<b>I – PLAN D’ACTIONS MOSELLE DURABLE .....</b>	<b>8</b>
1.1 - Bilan du Plan d’actionS Moselle Durable 2014-2018 .....	9
1.2 - Plan d’actionS Moselle Durable 2020-2025 .....	10
<b>II - PLAN DE CONTINUITE, D’URGENCE ET DE RELANCE .....</b>	<b>11</b>
2.1- Plan de continuité pendant la gestion de crise de la covid19 .....	12
2.2- Plan d’urgence (42,8 M€) .....	13
2.3- Plan de relance 2021-2025 (342 M€) .....	14
<b>III - LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....</b>	<b>15</b>
3.1- HABITAT DURABLE, GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET ECONOMIES DE FLUIDES .....	15
Zoom : Développement des énergies renouvelables.....	15
Zoom : Reconstruction d’un collège en collège passif .....	16
3.2- MOBILITE DURABLE, GESTION DE LA FLOTTE DE VEHICULES DEPARTEMENTAUX ET MAITRISE DES CONSOMMATIONS DE CARBURANT .....	17
Zoom : Logiciel de réservation.....	17
Zoom : Résultats de l’enquête mobilité des agents.....	18
Zoom : Cession de véhicules à Wimoov .....	18
Zoom : Participation du Département au programme « Tous covoitureurs » .....	18
3.3- DEMATERIALISATION .....	19
Zoom : Installation de matériels de visio-conférence .....	19
Zoom : Accompagnement à l’utilisation des outils numériques .....	20
Zoom : Organisation de la Commission Permanente en audioconférence .....	20
3.4- GESTION, ENTRETIEN, SECURITE ET VALORISATION DU RESEAU ROUTIER.....	21
Zoom : Le Département, partenaire du projet de bus transfrontalier TERMINAL .....	21
Zoom : Le Département, partenaire du projet MMUST .....	22
<b>IV - PRESERVER LA BIODIVERSITE, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES .....</b>	<b>23</b>
4.1- GESTION DES ESPACES VERTS ET BORDS DE ROUTE .....	23
Zoom : Végétalisation durable des carrefours giratoires .....	23
4.2- PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE .....	24
Zoom : Accompagnement des communes dans leurs projets d’amélioration du cadre de vie ...	25
Contexte.....	26
4.2- GESTION DE L’EAU ET ASSAINISSEMENT.....	26
Zoom : Contribution à la préservation de la qualité des cours d’eau.....	26
<b>V - ASSURER LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS .....</b>	<b>27</b>
5.1- EURODEPARTEMENT ET COOPERATION TRANSFRONTALIERE .....	27
Zoom : Lancement du guide du stagiaire de la Grande Région .....	27
Zoom : Les coopératives Jeunesse de service (CJS) de Moselle-Sarre .....	28
Zoom : BI-BUS, le Bibliobus transfrontalier .....	28
5.2- ENFANCE ET FAMILLE .....	29
Zoom : Aide alimentaire aux familles pendant la crise sanitaire .....	29

Zoom : Relais parental pendant la crise sanitaire .....	30
Zoom : Délestage centre 15 .....	30
<b>5.3- SOLIDARITE ET INSERTION .....</b>	<b>31</b>
Zoom : Aide incitative aux bénéficiaires du RSA .....	31
Zoom : Appel à manifestation des BRSA .....	32
Zoom : Convention avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) pour l'immersion de bénéficiaires RSA .....	32
Zoom : Projet "Autour du verger" .....	32
Zoom : JOB57, la plateforme qui met en relation les entreprises et les bénéficiaires du RSA ....	33
Zoom : Aide à la mobilité et à la garde d'enfant .....	33
<b>5.4- AUTONOMIE .....</b>	<b>34</b>
Zoom : Développement de mesures de soutien à domicile .....	34
Zoom : Projet Senior'Activ .....	35
Zoom : Appel à projet pour l'expérimentation d'une plate-forme numérique de services en faveur du bien-vieillir .....	35
<b>5.5- EDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR .....</b>	<b>36</b>
Zoom : Les collèges mosellans s'engagent dans la démarche E3D .....	37
Zoom : Défi « J'y vais » pour les collégiens .....	37
Zoom : Concours CUBE.S .....	38
Zoom : Enseignement Supérieur .....	38
Zoom : Fabrication de visières de protection dans les collèges .....	39
Zoom : Lancement d'un appel à projet « poulailler » dans les collèges de Moselle .....	39
<b>5.6- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME .....</b>	<b>40</b>
Zoom : Projets de développement durable soutenus par le dispositif AMITER.....	40
Zoom : Le dispositif Ambition Moselle promeut le respect de critères de développement durable .....	41
Zoom : L'intégration du changement climatique dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) .....	41
Zoom : Mise en place d'une application pour favoriser les mobilités douces .....	41
<b>5.7- ORGANISATION TERRITORIALE ET AMENAGEMENT NUMERIQUE .....</b>	<b>42</b>
Zoom : Ari@ne.57, l'espace numérique de travail des écoles de Moselle .....	42
<b>VI - PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES CITOYENS.....</b>	<b>43</b>
<b>6.1- SPORT ET JEUNESSE.....</b>	<b>43</b>
Zoom : Soutien aux initiatives des jeunes mosellans « Rejoins la#TeamMoselleJeunesse ! » ...	44
Zoom : Moselle Gaming Network .....	44
Zoom : Le Conseil Départemental Junior lutte contre le harcèlement.....	44
Zoom : Le Conseil Départemental Junior se mobilise pendant le confinement .....	45
Zoom : La caravane Moselle terre de jeux.....	45
Zoom : Le label « Maison Sport Sante » décerné au Département .....	46
Zoom : Femmes Moselle Energie, un tremplin vers le bénévolat .....	46
<b>6.2- TOURISME .....</b>	<b>47</b>
Zoom : Distribution de bons d'achats .....	47
Zoom : Site de réservation en ligne.....	48
Zoom : Mobilisation des producteurs Qualité MOSL pour proposer des produits frais et de qualité .....	48
<b>6.3- CULTURE.....</b>	<b>49</b>
Zoom : "La culture chez vous" .....	49
Zoom : Expositions et stages des sites .....	49
Zoom : "Restaurants éphémères" .....	50
Zoom : Espace « Graine de jardinier » .....	50

Zoom : Label « Vergers écoresponsables » .....	50
Zoom : Moselle déracinée .....	51
Zoom : La semaine de l'Europe .....	51
<b>6.4- COHESION ET BIEN-ETRE AU TRAVAIL .....</b>	<b>52</b>
Zoom : Organisation d'une semaine du développement durable dans les services départementaux .....	53
<b>6.5- SENSIBILISATION ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE .....</b>	<b>54</b>
Zoom : Partenariat avec l'Institut Européen d'Ecologie (IEE) .....	54
Zoom : Appel à projet « Semaine Européenne du Développement Durable » auprès des collectivités de Moselle .....	55
Zoom : Exposition « Les oiseaux d'eau en Lorraine » .....	55
<b>VII - FONDER LES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES .....</b>	<b>56</b>
<b>7.1- AGRICULTURE DURABLE.....</b>	<b>56</b>
Zoom : La 1ère édition des Trophées de l'Agriculture de la Moselle .....	56
Chiffres clés .....	56
Zoom : Appel à investissement dans un Groupement Foncier Viticole (GFV) « Les Vignobles Mosellans » .....	57
Zoom : Soutien au développement des points de vente collectifs .....	57
Zoom : Soutien au maraîchage .....	57
<b>7.2- GESTION ET PREVENTION DES DECHETS.....</b>	<b>58</b>
Zoom : Du papier 4.0 au Département.....	58
Zoom : Marché de « collecte, transport et traitement / valorisation des déchets générés par le Département » .....	59
Zoom : Charte économie circulaire de l'EPA Alzette-Belval .....	59
<b>7.3- GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN COLLEGES.....</b>	<b>60</b>
Zoom : Expérimentation du dispositif « plaisir à la cantine » .....	60
Zoom : Valorisation des biodéchets des collèges par méthanisation et compostage .....	61
<b>7.4- ACHAT DURABLE ET RESPONSABLE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE .....</b>	<b>62</b>
Zoom – Appel à projet Innovation Sociale .....	62
Zoom : Insertion de clauses sociales .....	63
Zoom : Fonds de soutien aux associations et fondations .....	63
Zoom : Insertion de clauses environnementales .....	63
Zoom : Collecte de vêtements au profit de l'association lauréate 2019 .....	63
Zoom : Deux masques lavables envoyés à chaque foyer mosellan .....	64
Zoom : Achat de goodies fabriqués en France, sans plastique .....	64

Le Département de la Moselle a lancé dès 2012, une démarche volontariste et ambitieuse de développement durable. Cette démarche, intitulée Moselle Durable, a débuté avec une convention signée avec Jean-Marie PELT. Cette stratégie, adoptée en 2014 et axée au départ au plan interne, a permis la mise en œuvre d'un plan d'actions pour la période 2014-2018, intégrant un volet énergie-climat.

Cette première phase a permis de tendre vers l'exemplarité de l'institution, avec le bilan 2014-2018 présenté ci-après.

Dans la poursuite de cette démarche, un second plan d'actions sur la période 2020 – 2025 a été adopté en 1<sup>ère</sup> réunion trimestrielle de 2020.

### Gains financiers et économies réalisées :

- environ 1,5 M€ d'économies (économies de fluides, réduction de la contribution Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) ;
- environ 100 000 € de recettes générées (certificats d'économie d'énergie), grâce aux travaux d'isolation et de rénovation dans les bâtiments ;
- obtention de financements du Ministère de l'Environnement en 2017, dans le cadre de la labellisation « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), qui ont permis de financer des véhicules électriques et des équipements de biodiversité (nichoirs, gîtes à chauve-souris, maisons à insectes).

### Achat durable, prévention et valorisation des déchets :

- intégration de clauses sociales dans les marchés publics ;
- incitation à l'achat de produits de proximité (mise en place de l'agrément « MOSL », achat de 50 % de produits locaux à la cuisine centrale de VITRY-SUR-ORNE).

### Cohésion, transversalité et qualité de vie au travail :

- santé et sécurité au travail (prévention des Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) ;
- valorisation des compétences et parcours des agents (mise en place de l'Institut du Management Permanent, réseau de formateurs internes) ;
- transversalité et concertation (formations inter-directions, ateliers de concertation, création d'espaces collaboratifs).

### Insertion :

- insertion sociale (création de Moselle Insertion et développement d'actions d'insertion par les Pôles territoriaux) ;
- insertion des personnes en situation de handicap dans les effectifs départementaux (7 % en 2018).

### Sensibilisation :

- des agents (ateliers éco-gestes, concours inter-bâtiments, semaine du développement durable, actions pédagogiques avec les collègues),
- et des Mosellans (organisation des 1ères Assises du développement durable, travail avec le Conseil Départemental Junior (CDJ), mise en place du fauchage tardif et du « Zéro phyto » dans les espaces verts et bords de route, création du jardin intergénérationnel « Jardin'âge » à BOULAY).

Ce nouveau plan, voté en 1ère Réunion Trimestrielle 2020, se veut plus ambitieux et plus lisible encore, en élargissant le champ d'intervention au volet territorial, tout en s'inscrivant dans le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 », adopté en 2015 par les 193 États membres de l'ONU.

12 fiches actions et une fiche transversale constituent le plan d'actions 2020 - 2025. Chaque fiche fait référence aux 17 objectifs de développement durable de l'agenda 2030, agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats qui porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Ces fiches sont organisées autour de 4 axes et d'une fiche de suivi évaluation :

 **Axe 1 : Pour une évolution des modes de travail et le développement de l'e-administration**

- Expérimenter le télétravail.
- Mettre en place l'e-administration.

 **Axe 2 : Pour une valorisation de l'humain et des conditions de travail au coeur de notre collectivité**

- Valoriser les compétences et le parcours des agents et développer la cohésion et le bien-être.
- Promouvoir l'insertion socio-professionnelle des publics éloignés de l'emploi.
- Veiller à la santé et sécurité au travail.

 **Axe 3 : Pour un soutien des pratiques éco-responsables, une gestion optimisée du patrimoine départemental et un développement de l'achat durable**

- Mettre en place une mobilité durable
- Optimiser la gestion des bâtiments départementaux.
- Encourager l'achat durable et augmenter l'approvisionnement en produits locaux.
- Réduire et valoriser les déchets de la collectivité.

 **Axe 4 : Pour une mobilisation de tous, un accompagnement des territoires et l'amélioration du cadre de vie des Mosellans**

- Accompagner les territoires dans la mise en place de leurs démarches de développement durable ;
- Encourager et labelliser les éco-événements et les démarches de développement durable des associations et des collèges ;
- Améliorer le cadre de vie des Mosellans.

 **Fiche de Suivi Evaluation (SE) :**

Mettre en place un comité de suivi et un conseil de développement durable destiné à alimenter la stratégie Moselle Durable et à la faire évoluer, en apportant des conseils, une expertise, des propositions et en rendant plus visible l'action départementale en matière de développement durable. Le conseil serait composé des ambassadeurs de développement durable, de partenaires et d'experts de la société civile (ADEME, Région, Université, Etat, EPCI, collèges, universitaires, associations, élus, CDJ, financeurs potentiels, etc.).

## II - PLAN DE CONTINUITÉ, D'URGENCE ET DE RELANCE

Face à la crise sanitaire et durant la période de confinement, le Département de la Moselle s'est mobilisé, pour assurer une continuité de service public et d'accompagnement, notamment sur le plan sanitaire et social, et en direction des concitoyens les plus fragiles.

Pour amortir les effets économiques consécutifs à la crise sanitaire, le plan d'urgence (42,8M€), déployé à l'été 2020, fut la première étape de la relance voulue par le Département.

Ce plan d'urgence sera suivi entre 2021 et 2025 d'un plan de relance (plus de 342 M€ sur 5 ans).

Les plans de continuité, d'urgence et de relance sont présentés ci-après.

## 2.1- PLAN DE CONTINUITÉ PENDANT LA GESTION DE CRISE DE LA COVID19

Face à la crise et durant la période de confinement, le Département de la Moselle s'est mobilisé, pour assurer une continuité de service public et d'accompagnement, notamment sur le front sanitaire et social, et en direction des concitoyens les plus fragiles.

Ainsi, durant le confinement, le Service Social Polyvalent a assuré des entretiens auprès de 8 712 familles ou personnes pour un total de 26 979 interventions (entretiens, concertations, écrits). 40 % des interventions ont concerné des difficultés budgétaires, et 50 % un soutien pour une problématique éducative, relationnelle ou familiale.

En raison d'une diminution ou une perte de revenu salarié, la charge des dépenses alimentaires en l'absence de cantine ont conduit certains foyers à formuler des demandes d'aide. Au total, 3 971 demandes d'aides pour 2 583 familles ont été traitées par les assistants sociaux. 1 241 bons d'alimentation ont été émis aux plus fragiles afin de se procurer produits d'alimentation et d'hygiène.

Continuité du service public et missions départementales assurées dès le début du confinement :

- 1600 agents en travail à distance
- de nombreux agents auprès des Mosellans les plus fragiles

Le Département engagé pour la santé des Mosellans :

- 90 000 masques en stock offerts à l'ARS mi-mars
- 600 000 équipements de protection distribués sur 290 sites grâce aux pompiers et agents des routes

Le Département engagé pour soutenir les entreprises et l'agriculture

- Participation du Département au Fonds Résistance de 44M€ pour les entreprises
- Opérationnalité des services financiers pour payer les fournisseurs, les entreprises et verser les allocations aux bénéficiaires
- Aucun retard de paiement pour les fournisseurs du Département
- Promotion de la plateforme wizi farm de mise en relation pour les agriculteurs

Le Département solidaire

- 72 agents dans les Centres Moselle Solidarité et 250 dans les territoires pour répondre aux questions en matière sociale
- 1850 enfants et jeunes majeurs accompagnés, 800 familles contactées plusieurs fois par semaine
- 7 collèges restés ouverts pour accueillir les enfants des publics prioritaires, même pendant les vacances scolaires
- Du matériel des cantines des collèges mis à disposition des EHPAD
- Fabrication de visières de protection via les imprimantes 3D des collègues

Le Département à l'écoute et en appui des Mosellans

- Les Centres Moselle Solidarité pour les questions d'aide sociale
- Les pôles autonomie
- La Cellule d'Appui à la Protection Maternelle Infantile (PMI) pour les questions liées à la parentalité
- Le numéro vert de l'enfance en danger

## 2.2- PLAN D'URGENCE (42,8 M€)

Pour amortir les effets économiques consécutifs à la crise sanitaire, le Département de la Moselle a décidé de mettre en place de nombreuses actions, résumées sous la forme de 40 mesures d'urgence afin de sauvegarder l'activité en Moselle.

Ce plan d'urgence pour la Moselle de 42,8 M€, déployé à l'été 2020, a permis de répondre aux besoins des acteurs économiques, associatifs, culturels et sportifs, ainsi que de renforcer l'accompagnement des Mosellans les plus fragiles et des jeunes.



## 2.3- PLAN DE RELANCE 2021-2025 (342 M€)

La rentrée est marquée par une aggravation de la situation sanitaire et l'économie restant fragile, le Département est confronté à un triple défi : apporter de l'activité aux acteurs économiques par la commande publique, accompagner l'évolution de la société, notamment en matière de transition énergétique, et aider les territoires à faire face aux enjeux futurs.

C'est dans ce contexte, que le Département a voté en septembre 2020 son plan de relance pour la Moselle qui s'inscrit dans la durée et s'articulera sur cinq années, de 2021 à 2025.



Durant ces cinq années, plus de 342 M€ seront mobilisés pour atteindre 5 objectifs majeurs :

- soutenir le développement de tous les territoires de la Moselle ;
- développer l'attractivité de la Moselle ;
- accélérer la transition écologique ;
- accompagner l'agriculture vers de nouvelles exigences environnementales ;
- faciliter la vie quotidienne par le développement des usages numériques.

## 3.1- HABITAT DURABLE, GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET ECONOMIES DE FLUIDES

### Contexte

- 280 sites en gestion représentant environ 1 000 000 m<sup>2</sup> de surface dont 195 sites départementaux (environ 300 000 m<sup>2</sup>) et 85 sites collèges (environ 700 000 m<sup>2</sup>) comprenant 2 cités scolaires et 71 services de restauration.
- Respectivement 1,7M€ et 8,56 M€ de travaux réalisés au titre des programmes d'amélioration et d'entretien des bâtiments départementaux et des collèges.
- Dans le cadre du plan de relance, le Département engage la reconstruction / restructuration de 10 collèges, dont 5 doivent être mis en service d'ici 2025. Le collège de Fontoy est en cours de reconstruction pour une mise en service en décembre 2021.
- Maintenance des bâtiments : installation de la gestion technique centralisée (GTC) sur les 21 principaux bâtiments (hors collèges), 1,13M€ pour la maintenance en régie des collèges, 1 agent de maintenance dans chaque collège.
- Programme d'optimisation des bâtiments départementaux, avec notamment un rassemblement de certains services départementaux au quai Wiltzer à Metz.
- Energies renouvelables : installation de panneaux solaires à la Maison du Département de Faulquemont et au collège de Morhange, et de chaufferies bois dans les collèges de Morhange, Kédange, Verny, Faulquemont Verlaine, Freymin-Merlebach et Hombourg-Haut.

### Zoom : Développement des énergies renouvelables

Le Département s'est engagé en 2019 dans le développement des énergies renouvelables : 2 parcs de panneaux photovoltaïques sont en cours de développement (MOSLPARC Est à Farébersviller - Henriville et MOSLPARC Nord à Illange).

### Chiffres clés

- 280 sites départementaux en gestion
- Dont 85 collèges
- 1 000 000 m<sup>2</sup> surfaces en gestion environ



© FOTOLIA



© KL architectes et Bagard & Luron – Projet de reconstruction du collège de Fontoy

### ***Zoom : Reconstruction d'un collège en collège passif***

Les travaux de reconstruction du collège Marie Curie de Fontoy ont débuté cet été. Ce chantier préfigure les 10 autres qui seront lancés sur les 10 prochaines années.

Le collège actuel, dit "métallique" date de 1970. Le nouveau collège, d'une capacité de 560 élèves, offrira un confort ainsi que des conditions de travail optimum.

Le Département a en effet souhaité inscrire ce projet dans une ambition forte en matière d'exigence environnementale. Qualité et durabilité des matériaux, confort acoustique, qualité de l'air... : rien n'a été laissé au hasard. Les économies d'énergie seront également au rendez-vous puisque le bâtiment sera passif, c'est-à-dire autosuffisant en consommation d'énergie.

Date de mise en service : décembre 2021. Montant : 12,7 M€.

## 3.2- MOBILITE DURABLE, GESTION DE LA FLOTTE DE VEHICULES DEPARTEMENTAUX ET MAITRISE DES CONSOMMATIONS DE CARBURANT

### Contexte

#### Déplacements professionnels :

- Volonté du Département de faire évoluer les usages des agents vers des modes de déplacements alternatifs à la voiture (transports en commun, vélo, verdissement de la flotte).
- Flotte administrative : rationalisation de la flotte, mutualisation et mise en pool des véhicules de service, remplacement des anciens véhicules par des gammes inférieures et moins émettrices de gaz à effet de serre (GES), hausse de la part de véhicules électriques et hybrides, sensibilisation et incitation à l'utilisation des transports en commun (tickets Mettis, bons d'échanges SNCF) et modes doux (redéploiement des 26 vélos).
- Flotte d'exploitation routière : limitation des consommations de carburant (réorganisation et optimisation des trajets).
- Bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) 2011-2015 : baisse de 11,6% des émissions de GES, due aux baisses de consommation de carburant de la flotte administrative et routière.

#### Déplacements domicile-travail :

- participation transport de l'employeur (remboursement de 50% sur les abonnements en transport en commun), signature d'un Plan de Déplacement Administration (PDA) et d'une convention Le Met pour des avantages tarifaires sur les abonnements Mettis, création d'un site de covoiturage, élargi aux partenaires du réseau climat situés près des sites départementaux, sensibilisation (semaine développement durable, espace collaboratif Moselle Durable, participation au défi « J'y vais »).
- Bilan des émissions de GES 2011-2015 : légère baisse de la part de la voiture (91 à 90%), au profit du bus (+75%), des modes doux (+28%) et du train (+14%), même si les émissions ont crû avec la hausse des distances parcourues (distance moyenne domicile-travail passée de 13,6 à 14,6 km).

### Chiffres clés

- 407 véhicules composent la flotte administrative, dont 16 véhicules électriques (3,9%)
- 88,2% de la flotte administrative rejette moins de 140g de CO<sub>2</sub>/km et 53,1% rejette moins de 120 g de CO<sub>2</sub> / km (respectivement 79% et 23% en 2013)
- 82,3% de citadines dans la flotte administrative
- 596 agents formés à l'éco-conduite depuis 2009
- 9 sites départementaux disposant de vélos

### Zoom : Logiciel de réservation

Le nouveau logiciel de réservation de ressources incite les agents au covoiturage, à utiliser les vélos et les petits véhicules, et informe des gaz à effet de serre émis.



### **Zoom : Résultats de l'enquête mobilité des agents**

Un questionnaire a été adressé aux agents durant l'été 2020.

#### Déplacements domicile-travail :

Si la voiture est utilisée dans 2/3 des cas, près de la moitié des agents interrogés sont prêts à changer d'habitude, 3 éléments ayant été mis en avant pour favoriser ce changement :

- Adapter les transports en commun et les rendre plus agréables
- Faire évoluer l'organisation du travail, en favorisant l'accès au télétravail et la flexibilité des horaires. Le télétravail est d'ailleurs identifié comme palliatif aux difficultés de mobilité
- Accompagner le covoiturage par la mise en place de la garantie retour et la meilleure mise en relation des personnes

Pour les déplacements professionnels, les agents préconisent :

- Le développement de la visioconférence, en proposant un support technique dédié et des formations
- La meilleure utilisation des véhicules de service, en favorisant le covoiturage professionnel pour une même réunion et en encourageant l'utilisation des véhicules électriques.

### **Zoom : Cession de véhicules à Wimoov**

Le Département de la Moselle a cédé 5 véhicules à l'association Wimoov, fin 2019. Wimoov accompagne tous les publics en situation de fragilité (personnes en situation de handicap, personnes en insertion professionnelle, seniors...) vers une mobilité autonome, durable et responsable.



© Wimoov – [www.wimoov.org](http://www.wimoov.org)



© [www.klaxit.com](http://www.klaxit.com)

### **Zoom : Participation du Département au programme « Tous covoitureurs »**

Le Département de la Moselle a décidé de participer au programme Certificats d'Économie d'Énergie mobilité « Tous covoitureurs », porté au niveau national par la société KLAXIT et proposé par Metz Métropole, en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités. Ce programme vise à encourager le déploiement du covoiturage courte distance, via des ateliers de sensibilisation organisés en novembre 2020 dans les locaux départementaux.

Durant les 3 mois de sensibilisation du programme « Tous covoitureurs », deux avantages :

- Des avantages financiers pour les passagers et conducteurs : le trajet domicile-travail est gratuit pour les passagers jusqu'à 40 Km (puis 0,1 €/Km). Le conducteur se verra verser 2 €/passager jusqu'à 20 Km (puis 0,1 €/Km/passager).
- La Garantie retour mise en place par Klaxit : en cas de départ prématuré du conducteur, empêchant le retour du ou des passagers, une prise en charge financière ou un remboursement des frais de retour au domicile sera effectué par Klaxit (chauffeur Uber ou taxi dans la limite de 50€).

### 3.3- DEMATERIALISATION

#### Contexte

- Le Département a initié la dématérialisation de ses activités dès 2013.
- Le Département de la Moselle développe le numérique et ses usages, s'appuyant sur un dispositif de médiation numérique interne (Collectif Numérique) pour l'acculturation au numérique des agents, favorisant ainsi le développement de l'e-Administration.
- La dématérialisation, les revues des processus de fonctionnement internes avec les outils collaboratifs en support (Prismo, GEDs, Jabber) permettent de digitaliser in fine les activités métiers. Ils constituent les conditions préalables à la fourniture d'un service public de qualité en toutes circonstances, améliorant la gestion de la relation aux citoyens (GRC) quel que soit le mode de travail des agents départementaux (présentiel / télétravail)
- Expérimentation de la visio-conférence sur certains sites : sites Moselle Insertion (2015), délégations territoriales de la solidarité (2017), Maisons du département (2018), hôtel de Département, quai Wiltzer, Malraux, Préfecture, Bénédictins (2020). L'extension au sein des territoires est programmée.
- Le Département s'est engagé dans une expérimentation du télétravail en 2019. Cette expérimentation a été élargie en 2020 à 147 agents. Avec la crise sanitaire, 1500 agents sur 3000 ont travaillé à distance durant la période de confinement.

#### Chiffres clés

- 50 agents départementaux ont expérimenté le télétravail en 2019, soit 3,468 Tonnes de CO<sub>2</sub> économisées (réduction des déplacements)
- 1500 agents ont travaillé à distance en 2020 pendant la crise sanitaire
- Plus de 95% des déclarations de travaux (DT) et d'intention de commencement de travaux (DICT) se font de façon dématérialisée.

#### Zoom : Installation de matériels de visio-conférence

En 2020, 5 bâtiments départementaux ont été équipés en matériels de visio-conférence. Parallèlement, chaque agent dispose d'une salle de conférence à son nom pour organiser ou participer à des réunions en visio, à partir de son ordinateur.



© DPT57 – Collectif numérique

**Zoom :**  
**Accompagnement à l'utilisation des outils numériques**

Le Département propose à ses agents des vidéos d'astuces, BD, témoignages d'agents sur le travail à distance et les nouveaux modes de fonctionnement.



© DPT57 – Collectif numérique



© DPT57 - Audioconférence

**Zoom :** **Organisation de la Commission Permanente en audioconférence**

La commission permanente du Département de la Moselle, présidée par Patrick Weiten, s'est tenue le 30 avril 2020 en audioconférence. Les Commissions d'Appel d'Offres des mois de mai et juin ont également été traitées de la sorte et de manière dématérialisée (convocations,, dossiers, prise de vote).

### 3.4- GESTION, ENTRETIEN, SECURITE ET VALORISATION DU RESEAU ROUTIER

#### Contexte

- Le Département de la Moselle assure l'aménagement et l'entretien du domaine public routier du Département : de la chaussée et de ses dépendances (y compris des plantations), des ouvrages d'art, des équipements de sécurité et de la signalisation réglementaire nécessaire pour le guidage et la sécurité des usagers.
- Le Département expérimente des techniques plus durables pour l'entretien des routes : travail sur le réemploi des matériaux, les fraisats d'enrobés sont réintégrés dans les nouveaux enrobés, et utilisation d'enrobés tièdes, moins émetteurs de gaz à effet de serre.
- Le Département poursuit la limitation des grammages de sel, dans le cadre de la viabilité hivernale.
- En matière de sécurité routière, le Département aide les communes de moins de 10 000 habitants au titre du programme AMISSUR (Aide Mosellane aux Investissements Spécifiques à la Sécurité des Usagers de la Route) pour les projets destinés à améliorer la sécurité des usagers de la route, tels que la création de passages surélevés, l'installation de plateaux traversants mais aussi d'équipements tels que des feux tricolores ou de la signalisation horizontale et verticale.
- Depuis 2017, le Département de la Moselle expérimente des maquettes numériques 3D dans la conception et la réparation d'ouvrages d'art (technologie BIM, pour « Building Information Modeling »), comme pour la reconstruction des ponts de Cattenom et Sarralbe en 2019.

#### Chiffres clés

- 366 véhicules d'exploitation assurent l'aménagement et l'entretien des 4300 km de réseau routier géré par le Département
- 10 856 m<sup>2</sup> de délaissés routiers départementaux cédés à l'euro symbolique pour la réalisation de parkings de covoiturage intercommunaux depuis 2013 : parkings de covoiturage « Bois de L'Etoile » à Florange (RD 13/RD 14 A/RD 653), ainsi qu'à Schorbach et Schweyen (RD 162 B / RD 962) et au niveau de la gare de péage Autoroute à Hambach (RD 661/A 4/RN 61).
- 4 500 tonnes de sel répandus durant l'hiver 2019/2020
- 12,9 g de sel / m<sup>2</sup> épandus durant l'hiver 2019/2020 (19,49/m<sup>2</sup> en 2013/2014)

#### Zoom : Le Département, partenaire du projet de bus transfrontalier **TERMINAL**

Le projet de minibus électrique automatisé TERMINAL, en partie financé sur 2019-2021 par le programme européen INTERREG V A, reliera les villes de Creutzwald à celle d'Überherrn en Allemagne à destination des navetteurs transfrontaliers.



© <https://terminal-interreg.eu/fr/un-projet-phare-pour-la-mobilite-dans-la-grande-region/>

Le Département de la Moselle est partenaire méthodologique de ce projet en tant que gestionnaire de la voirie qu'empruntera le minibus électrique sur une partie de la RD73. En 2020, l'expérimentation a principalement visé à vérifier l'acceptabilité sociale de ce type de déplacement grâce à des enquêtes d'opinions menées sur le secteur concerné. Le coût du projet est estimé à 3 millions d'euros.

### **Zoom : Le Département, partenaire du projet MMUST**

Le projet MMUST pour Modèle MULTimodal et Scénarios de mobilité Transfrontaliers concerne la modélisation et la simulation des déplacements à l'échelle de la Grande Région. Cet outil d'aide à la décision permettra d'améliorer le quotidien des frontaliers dans l'organisation de la mobilité des personnes et des marchandises. Le Département est l'un des partenaires méthodologiques.

Plusieurs enquêtes d'usages permettent d'élaborer des scénarios de flux à l'horizon 2030-2040 pour coconstruire des schémas prospectifs d'aménagements urbains et socio-économiques. En 2019, une enquête de mobilité auprès de la population du territoire Nord Mosellan a été réalisée : <https://www.mmust.eu/index.html>.



© <https://www.mmust.eu/index.html>

## 4.1- GESTION DES ESPACES VERTS ET BORDS DE ROUTE

### Contexte

- Concernant les bords de route : suppression de l'usage des pesticides (« Zéro phyto ») depuis 2008, fauchage raisonné depuis 2011, ramassage des déchets « nettoyage de printemps » chaque année, plantation d'arbres sur les dépendances routières, expérimentation de plantations durables (jachères fleuries, bulbes/vivaces, arbustes à fleurs, arbres fruitiers et pollinisateurs ...), acquisition de sécateurs hydrauliques et matériel de broyage.
- Les espaces verts du département et des collèges sont concernés par des plans de gestion différenciée. Cela consiste à proposer une gestion adaptée aux différents espaces d'un même site (du plus horticole au plus naturel avec des zones de fauche tardive).

### Chiffres clés

- 4500 Ha traités en fauchage raisonné (deux passes mi-mai et mi-juillet)
- Près de 1500 arbres et arbustes plantés en 2019, avec des vivaces et couvre-sols
- Plus de 4/5 des collèges ont été visités depuis 2018 pour la mise en place d'un Plan de Gestion Différenciée des espaces verts
- Sur 70 collèges dotés de demi-pension, 25 valorisent leurs biodéchets de cantine par méthanisation et 20 par compostage sur place.

### Zoom : Végétalisation durable des carrefours giratoires

Le Département expérimente des solutions pour optimiser l'aménagement des carrefours giratoires, dans le cadre d'une gestion durable des espaces verts.

Les nouveaux aménagements ont donc pour objectifs de réduire les coûts d'entretien, limiter les interventions pour garantir la sécurité des agents, privilégier les économies d'eau et végétaliser en tenant compte du contexte paysager (aménagement rustique en rase campagne, aménagement urbain aux abords des villes et agglomérations, ...).

Ainsi, l'utilisation de végétaux arbustifs et de vivaces, faciles d'entretien et résistants à la sécheresse, permettent un fleurissement durable. Leur gestion est optimisée grâce au paillage des massifs (issu du broyage des déchets verts) qui permettent de conserver l'humidité des plantations et de réduire le développement des adventices.



© DPT57 - Giratoire D654/D953A (BASSE HAM)

## 4.2- PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

### Contexte

- 248 Espaces Naturels Sensibles (ENS) en Moselle, dont 9 en gestion départementale (5 sites rattachés au Domaine de Lindre, marais de Valette, pont de Benestroff, prairies de la Seille à MARLY et friche de Micheville). Mise en valeur des ENS, soit sur les zones remarquables dont le Département est propriétaire, soit en appui aux collectivités qui ont souhaité mettre des mesures de protection sur leur territoire.
- 2 sites Passionnement Moselle orientés « nature » (Lindre et Jardins Fruitières de Laquenexy)
- 2 sites labellisés « Espace Naturel Remarquable » (Château de Malbrouck et site archéologique de Bliesbuck-Reinheim) suite à des diagnostics environnementaux réalisés en 2018.
- 4 sites labellisés « refuge LPO » en 2018 (Château de Malbrouck à Manderen, Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles, Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim, et Maison du Département de Boulay).
- Un observatoire ornithologique « la maison des oiseaux », aménagé en bordure de l'étang de Lindre, permet au public d'observer les oiseaux.
- Soutien aux collectivités et aux associations pour la protection des milieux naturels et des espèces menacées.
- Le Département accompagne les communes dans leurs projets d'amélioration du cadre de vie, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire mosellan. Le fil conducteur de la saison 2019-2020 est le zéro-pesticides sur l'espace public.
- Le Département a adopté en 2019 sa nouvelle politique environnementale dénommée « Valorisation du patrimoine naturel mosellan ». Cette politique rénovée vise à mieux valoriser les espaces naturels, qu'ils soient remarquables ou ordinaires, en les utilisant comme leviers de mixité, de cohésion et d'intégration sociales, de bien-être, de diffusion des connaissances et des bonnes pratiques pour la préservation du cadre de vie naturel mosellan.

### Chiffres clés

- 30 écoles inscrites au Concours "Je fleuris la Moselle à l'Ecole" en 2020
- 153 communes labellisées de une à quatre fleurs en Moselle (label attribué pour 3 ans)
- 49 communes accompagnées en 2020, 56 visites conseils en 2019 et 9 au 1/07/20
- 53 sites départementaux dotés d'équipements de biodiversité (nichoirs, maisons à insectes, gîtes à chauve-souris) en 2020, dont 42 collèges
- 242 équipements de biodiversité supplémentaires acquis en 2020
- 22 interventions de sensibilisation par la Ligue de Protection des Oiseaux en 2020, pour accompagner l'installation des équipements de biodiversité

### **Zoom : Accompagnement des communes dans leurs projets d'amélioration du cadre de vie**

Le Département accompagne les communes dans leurs projets d'amélioration du cadre de vie, contribuant ainsi à l'attractivité du territoire mosellan. Il est notamment l'interlocuteur privilégié des communes souhaitant accéder ou progresser au sein du label « Villes et Villages Fleuris ».

La Moselle proposait déjà des visites conseils individuelles. A présent, cette démarche d'accompagnement est renforcée par des actions de sensibilisation collectives.



©DPT57 – Commune de Hoste

Pour la période 2019-2020, le programme d'animation à destination des collectivités (élus et techniciens) avait pour thème le zéro-pesticides sur l'espace publique, se déclinant selon 3 formules :

- Organisation de matinées de découverte sur le thème de l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires. Ces matinées ont permis d'observer un contexte et des stratégies différentes : à Bitche l'éco pâturage et l'enherbement de cimetière, à Hoste, la prise en compte de la biodiversité, à Tritteling-Redlach, le verdissage du cimetière, à Augny les changements de pratiques depuis le passage au zéro-phytosanitaires, à Remelfing, une remise en question des pratiques de gestion des espaces verts, etc.
- Organisation de journées thématiques (ateliers, visites de terrain...), sur les thèmes suivants : loi Labbé et ses conséquences en termes de gestion des espaces verts, l'implication citoyenne dans les programmes d'actions municipaux liés à l'embellissement et au développement durable.
- Organisation d'une table ronde au salon Urbest sur le thème de la transition en espaces verts.

## 4.2- GESTION DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

### Contexte

Jusqu'au 30 juin 2019, les collectivités et structures compétentes ont pu solliciter des aides départementales à travers le dispositif AMITER pour réaliser des travaux d'investissement sur les milieux naturels (cours d'eau ou zones humides), et sur les infrastructures des services publics d'eau potable et d'assainissement. Le dispositif AMBITION MOSELLE 2020-2025 a pris le relais en 2020.

Depuis le 1er janvier 2019, le Département finance l'Agence Technique Départementale MATEC pour la mise en œuvre du Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration (SATESE), qui accompagne les collectivités éligibles pour l'amélioration du fonctionnement de leur ouvrage d'épuration et de leur réseau d'assainissement.

Ainsi, en 2020, 92 collectivités ont bénéficié de ce service qui a permis de veiller au bon fonctionnement de 155 systèmes d'épuration et donc de participer à la préservation de la qualité des cours d'eau récepteurs des effluents traités.

- Le Département est propriétaire et gestionnaire des barrages des étangs du Domaine de Lindre.

### Zoom : Contribution à la préservation de la qualité des cours d'eau

Le SATESE conseille les collectivités (éligibles et adhérentes) afin que les effluents traités par leurs stations d'épuration respectent les normes de rejet fixées par l'Etat en vue de l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau récepteurs.



© DPT57 - SL FOLSCHVILLER Epurateur par boue activée

### Chiffre clé

- 155 stations d'épuration suivies dans le cadre du Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration (SATESE) pour le compte de 92 collectivités

# V - ASSURER LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GENERATIONS

## 5.1- EURODEPARTEMENT ET COOPERATION TRANSFRONTALIERE

### Contexte

Le Département de la Moselle est chef de file de projets transfrontaliers structurants, tels que Senior Activ' pour le bien-vieillir à domicile et de SESAM'GR pour l'apprentissage de la langue des voisins au service de l'employabilité des jeunes.

Il participe aux projets transfrontaliers GReNEFF en faveur de l'écoconstruction et AROMA pour l'approvisionnement en produits locaux de la restauration hors domicile.

Le Département est également impliqué dans d'autres initiatives transfrontalières, tels que la MOSA, la Maison Ouverte des Services aux Frontaliers, ou le projet INTER-RED pour une mobilisation transfrontalière des moyens d'incendie et secours pour les appels d'urgences.



© DPT57

### Zoom : Lancement du guide du stagiaire de la Grande Région

Dans le cadre des mesures concernant l'axe éducation à l'orientation professionnelle du programme Sesam'GR « des clés pour l'avenir des jeunes dans la Grande Région », le Département de la Moselle et ses partenaires ont, dès l'origine du projet, souligné l'importance de découvrir le marché du travail par le biais de stages en entreprise effectués en Grande Région. Ainsi, un groupe de travail constitué de partenaires français, allemands, luxembourgeois et belges a travaillé sur la réalisation d'un guide d'accompagnement bilingue, destiné à l'élève stagiaire et à ses parents, à l'enseignant-tuteur et au maître de stage de l'entreprise d'accueil.

Cet outil, réalisé en version française et allemande, comprend des directives pédagogiques, des recommandations juridiques et logistiques ainsi que des formulaires (convention de stage, lettre de candidature, attestations, etc.). Le guide a été officiellement présenté aux principaux de collèges et aux élus le 11 janvier 2020 avant une diffusion à tous les collèges de Moselle.

### **Zoom : Les coopératives Jeunesse de service (CJS) de Moselle-Sarre**

Le Département de la Moselle est partenaire du projet d'éducation à l'entrepreneuriat « Coopérative Jeunesse de Service » (CJS). Ce dispositif ancien expérimente, depuis 2 ans, une version transfrontalière avec Cap Entreprendre sur le territoire de Forbach/Saint-Avold. Objectifs : permettre à des jeunes mosellans et sarrois de 16 à 18 ans de créer leur propre coopérative de travail afin d'offrir des prestations de services sur le territoire transfrontalier durant l'été (gardiennage, nettoyage de locaux, voitures, parking..., mise en rayon, entretien des extérieurs, animation, communication...). Un accompagnement par des animateurs bilingues ainsi que des formations spécifiques sont mises en place pour développer leur capacité à entreprendre. Cette expérimentation transfrontalière vise à promouvoir l'interculturalité et l'apprentissage des langues.



© Flyer CJS – photo DPT57



© DPT 57 - Manifestation de clôture

*Une manifestation de clôture de l'opération a eu lieu le 28 août en présence des partenaires et des jeunes « entrepreneurs ».*

### **Zoom : BI-BUS, le Bibliobus transfrontalier**

Le Département de la Moselle est partenaire du projet transfrontalier BI-BUS, cofinancé par le programme INTERREG VA GR. Ce projet est porté par la bibliothèque municipale de Sarrebruck qui s'associe à des partenaires mosellans, afin de créer un BI-BUS, véhicule itinérant, qui fait la promotion de la lecture et du bilinguisme dans les écoles maternelles et primaires de Moselle-Est et de Sarre.



© Ville Sarrebruck

## 5.2- ENFANCE ET FAMILLE

### Contexte

Le Département propose des aides et services en faveur des familles, des jeunes enfants et de la protection de l'enfance.

Chef de file de l'action sociale de proximité, le Département place l'accompagnement des enfants et des familles au cœur de ses politiques de solidarité, en particulier petite enfance, enfance en danger, et personnes et familles en difficulté. Le Département accompagne les parents qui en ont besoin pour assurer l'éducation de leurs enfants, les mineurs qui lui sont confiés, il veille également sur la santé des futures mamans et des petits Mosellans jusqu'à 6 ans et se mobilise pour élargir les modes d'accueil de la petite enfance.

Le Schéma Enfance Jeunesse Famille 2019-2023, réaffirme la volonté du Département de mobiliser l'ensemble des acteurs autour de la prévention et de la protection de l'enfance en danger. Il repositionne les familles et les enfants (ou jeunes) comme des acteurs centraux des réponses les concernant : déploiement du projet pour l'enfant, élaboré avec les familles, mise en place d'une instance de participation des adolescents, en complémentarité du groupe de travail « Paroles de Familles », composé de parents bénéficiaires de mesures de protection de l'enfance.

### Chiffres clés

- 534 M€ pour l'action sociale (58,6% des dépenses), dont 99 M€ pour la protection de l'enfance en 2019
- 21 613 enfants de moins de 6 ans ont bénéficié de visites ou examens de santé en 2019.

### Protection de l'enfance / enfance en danger :

- 1924 informations préoccupantes évaluées en 2019
- 921 informations préoccupantes évaluées au 1<sup>er</sup> semestre 2020
- 1852 enfants concernés par une mesure de placement administratif ou judiciaire (hors mineurs non accompagnés) au 1<sup>er</sup> janvier 2020
- 1665 Projets Pour l'Enfant (PPE) judiciaires contractualisés avec la famille (le PPE est une démarche d'accompagnement de l'enfant et de sa famille) fin 2019

### Modes d'accueil des jeunes enfants

- 4 396 places d'accueil collectif dans 166 établissements
- 7 350 assistants maternels agréés
- 73 Maisons d'assistants maternels
- 25 relais assistants maternels clés

### Zoom : Aide alimentaire aux familles pendant la crise sanitaire

Le Département apporte une aide financière et alimentaire aux foyers en charge d'enfants mineurs, il s'agit du Fonds d'Action Sociale (FAS) et des Secours d'Urgence (SU) gérés par le Bureau des Aides Financières et du Logement. Le montant moyen de cette aide est de 140€.



©istock.com – FatCamera

Le mode de paiement habituel des secours d'urgence n'étant plus possible suite aux mesures de confinement, un nouveau dispositif d'aide par le biais de bons alimentaires a été mis en place. Des négociations ont ensuite été menées avec les enseignes commerciales et les supermarchés. A ce jour, un maillage de plus de 40 supermarchés a été constitué sur l'ensemble du département. Mis en œuvre dès la 1<sup>ère</sup> semaine du confinement pour les SU et la 3<sup>ème</sup> semaine pour les FAS, ce dispositif d'aide directe et rapide a permis d'aider 1 241 familles entre le 16 mars et le 12 juin 2020.

### ***Zoom : Relais parental pendant la crise sanitaire***

Au regard de la crise sanitaire, certaines familles se retrouvent "confinées" dans des conditions de vie parfois difficiles et qui exacerbent les tensions intrafamiliales. C'est pourquoi le Département de la Moselle a mis en place un dispositif de relais parental qui repose sur l'accueil d'enfants de moins de 4 ans au sein de micro-crèches. Ce dispositif a donc eu pour objectif de proposer à l'enfant une parenthèse ludique et au(x) parent(s) un temps de répit dans leur quotidien.



© DPT57

### ***Zoom : Délestage centre 15***

Dès le début de la crise sanitaire, le Département a mis en place une écoute téléphonique via le standard téléphonique du Samu. Les appels du 15 ont ainsi basculé vers un numéro unique en PMI (Protection Maternelle Infantile) derrière lequel une cellule de cinq puéricultrices écoutantes ont procédé à l'accueil téléphonique.

En renfort des professionnels du SAMU, ces spécialistes santé de la petite enfance ont assuré une écoute active et ont procuré des renseignements concrets sur les inquiétudes des parents de jeunes enfants sur la vaccination notamment, ou sur celles des femmes enceintes vis-à-vis de l'évolution de leur grossesse.

## 5.3- SOLIDARITE ET INSERTION

### Contexte

- Le Département de la Moselle agit activement en faveur de l'inclusion sociale et de l'insertion professionnelle des plus démunis. Il aide aussi les personnes qui sont dans l'impossibilité de régler les charges relatives à leur logement.
- Le Département a lancé en 2020 la plateforme Job57.fr. Ce site, accessible, facile d'utilisation et gratuit, met en lien les entreprises qui recrutent et les bénéficiaires du RSA en recherche d'emploi.
- Les aides et services que le Département propose en faveur du logement et de l'insertion professionnelle concernent le Fonds de Solidarité Logement (FSL) et le Revenu de Solidarité Active (RSA). Le Département a également déployé des développeurs d'emploi dont la mission est d'accompagner de façon individuelle un petit groupe de bénéficiaires du RSA, et soutenir une dynamique de retour vers un emploi durable en entreprise ou dans une exploitation agricole.
- Le Département accorde également des subventions aux associations qui œuvrent, en Moselle, en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de l'enfance, de la famille ou de l'insertion. A titre d'exemple, des actions collectives peuvent être mises en place afin de soutenir l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA et/ou des personnes isolées. C'est le cas du jardin intergénérationnel à vocation sociale créé à la Maison du Département de Boulay, en partenariat avec le secours catholique. Intitulé "Jardin'âges", ce jardin a pour fonction de créer ou raviver le lien social entre les habitants de Boulay et du secteur, de réaliser et mettre en œuvre des activités adaptées à tous les âges, et est ouvert à tous les habitants des alentours qui souhaiteraient cultiver une parcelle.

### Chiffres clés

- 32 767 ménages en situation de fragilité
- 29 677 bénéficiaires du RSA fin 2019, dont 30 % orientés vers un accompagnement social et 16,47% inscrits sur job57.fr au 30/09/20
- 11 896 bénéficiaires d'aides au logement (FSL) en 2019
- 84 apprentis accueillis dans les services départementaux depuis 2012, dont 20 contrats d'apprentissage conclus en 2020

### Zoom : Aide incitative aux bénéficiaires du RSA

Le Département de la Moselle soutient la filière agricole et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. En effet, si un bénéficiaire exerce une activité saisonnière dans le cadre des vendanges et/ou récolte de fruits en Moselle, les salaires ainsi versés ne rentrent pas en compte dans le calcul du RSA et l'allocation continue de lui être versée.



©Mélania Kochert



© Dépt57 – Projet « Autour du verger » (19/08/20)

### ***Zoom : Projet "Autour du verger"***

Dans la cadre des actions de Solidarité mises en œuvre par le Département de la Moselle, en lien avec la commune de Baronville et le Syndicat des arboriculteurs de Vallerange, plusieurs collectifs ont démarré en 2020 leurs interventions dans les vergers en friche de Baronville et Vallerange, en les entretenant et collectant les fruits destinés à la transformation.

Ce projet s'inscrit dans le thème de la réhabilitation agro-environnementale des zones enfrichées. Il occupe actuellement deux groupes de bénéficiaires du RSA en parcours socio-professionnel et une autre partie du projet concerne les jeunes.

### ***Zoom : Appel à manifestation des bénéficiaires du RSA***

En 2019, le Département de la Moselle a contacté l'intégralité des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour un meilleur accompagnement dans l'emploi et les aider dans la définition de leur projet professionnel, en lien avec l'union départementale des associations familiales (UDAF).

Cette opération a permis de réceptionner plus de 1 200 profils de bénéficiaires du RSA motivés pour reprendre un emploi et donc d'avoir une lisibilité directe et à jour sur les personnes disponibles pour tel ou tel poste (4 % des BRSA). Chaque personne a été contactée en vue d'un entretien individuel.

### ***Zoom : Convention avec la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) pour l'immersion de bénéficiaires RSA***

Le dispositif consiste en la mise en place de périodes d'immersion de bénéficiaires RSA au sein d'entreprises du bâtiment travaux publics (BTP), afin de tester leur appétence pour les métiers dans ce domaine ainsi que leur employabilité.

L'embauche est possible dès la phase d'immersion ou a lieu ensuite, une fois l'employabilité du bénéficiaire RSA avérée, dans une entreprise ayant manifesté des besoins de recrutement. Si nécessaire, une formation courte visant à augmenter l'employabilité du candidat est mise en place. Le perfectionnement et la montée en compétences se font en entreprise après l'embauche.

**Zoom : JOB57, la plateforme qui met en relation les entreprises et les bénéficiaires du RSA**

Ce site, lancé le 3/08/20 par le Département et Moselle Attractivité, doit permettre de simplifier la prise de contact entre les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA et les entreprises qui recrutent. <https://www.job57.fr/> Job 57 facilite le repérage des candidats et des emplois à pourvoir. Grâce à l'outil de géolocalisation intégré il permet l'affichage sur la carte de la Moselle des offres d'emploi déposées par les entreprises et les profils des candidats qui correspondent à ces offres.



**Zoom : Aide à la mobilité et à la garde d'enfant**

L'aide à la mobilité et/ou à la garde d'enfant(s) favorise le parcours d'insertion et l'accès à l'emploi. Elle s'appuie sur un fonds « aides financières individuelles à la mobilité et à la garde ». La gestion de ce fonds est déléguée conventionnellement par le Département à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) chargée d'assurer les paiements.

Cette aide a pour objectifs :

- de soutenir l'accès à l'emploi et les parcours d'insertion des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) qui rencontrent des difficultés liées à la mobilité et/ou à la garde de leur(s) enfant(s),
- de prendre en compte, sur la base d'une évaluation individuelle, tout ou partie des frais à engager pour permettre l'accomplissement de leur parcours.



© Adobestock.com – ellisia

## 5.4- AUTONOMIE

### Contexte

Chef de file des politiques sociales de proximité, le Département de la Moselle est particulièrement présent aux côtés des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Le Département veille à permettre à chacun, selon ses désirs, de vivre à son domicile ou d'accéder à un établissement adapté.

Le Département propose des aides et services en faveur des seniors, des personnes en situation de handicap, de leurs familles et des accueillants.

De plus, une réflexion est menée autour de l'innovation au service du bien-vieillir, avec la création d'un réseau regroupant les experts et professionnels du Silver Développement en Grande Région et la création d'une plateforme numérique de services pour le « bien-vieillir à domicile ».



©Adobestock.com – and.one

### Chiffres clés

- 205 M€ pour les personnes âgées et les personnes handicapées, à domicile comme en établissement en 2019
- 131 Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes dont 14 Unités de Soins de Longue Durée en 2019
- 60 services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) en fonctionnement intervenant auprès des bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) et de la prestation de compensation du handicap (PCH) et des 39 résidences autonomie
- 88 600 Mosellans ont bénéficié d'un droit à compensation du handicap en 2019
- 7 811 visites à domicile pour le dispositif APA en 2019 (1ère demande, aggravation, mise en œuvre des plans d'aide)
- 196 situations complexes suivies dans le dispositif MAIA (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer) au 31/12/2019
- Lancement officiel du projet de coopération transfrontalière Senior Activ' (en présence de 200 partenaires, professionnels et personnes âgées), piloté par le Département de la Moselle en partenariat avec 21 acteurs de la Grande Région
- 1521 élèves en situation de handicap scolarisés dans les collèges publics mosellans (année scolaire 2018-19), soit 3,7% des collégiens du secteur public. 33 collèges accessibles
- 59,5 classes ULIS en Moselle en 2019 (8 nouvelles classes ULIS créées à la rentrée 2019)
- 8,31% d'agents en situation de handicap dans les effectifs du Département de la Moselle

### Zoom : Développement de mesures de soutien à domicile

Dans le cadre du Schéma de l'Autonomie 2018/2022, 3 volets favorisent le soutien à domicile :

- Les actions de prévention pilotées par la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (programme varié d'actions collectives, accompagnement des résidences autonomie via le forfait autonomie et actions ciblées sur le soutien des aidants souvent en grande souffrance).
- Le soutien à domicile des personnes en perte d'autonomie, grâce aux allocations et aides que le Département évalue et finance. Une restructuration des services à domicile a été conduite pour garantir une qualité et une répartition territoriale équilibrée de l'offre.
- L'Habitat Inclusif tendant à permettre de prolonger la vie à domicile dans des conditions de confort et de sécurité, responsabilité partagée avec l'ensemble des acteurs publics et privés.

### ***Zoom : Projet Senior'Activ***

Le Département de la Moselle a créé un site internet de présentation du projet Senior Activ' et de ses actualités. Il permet de valoriser les différentes actions qui seront mises en œuvre tout au long de la période de réalisation ([www.senioractiv.eu](http://www.senioractiv.eu)). Le projet Senior Activ' rassemble un consortium de 17 partenaires (collectivités, Universités, associations de seniors, Agences de santé, mutuelles..) œuvrant chacun à leur façon en faveur du bien vieillir. Le site internet leur permet de communiquer sur leurs actualités et de garder un lien avec le grand public.



© <https://www.senioractiv.eu/fr/>

### ***Zoom : Appel à projet pour l'expérimentation d'une plate-forme numérique de services en faveur du bien-vieillir***

Lors d'un Appel à Projet lancé par le Département, le Groupe SOS a été désigné pour l'expérimentation d'une plateforme numérique de services en faveur du bien vieillir, dont l'enjeu principal est de limiter l'isolement, repérer les fragilités à domicile et faciliter le parcours de vie des personnes âgées ou en situation de handicap.

Les fonctionnalités de la solution technique et la logique de territorialisation de l'expérimentation ont permis d'accompagner 210 premiers bénéficiaires, soit 756 demandes individuelles traitées. 62 actions collectives ont également été organisées dans ce cadre. Une évaluation sera menée à l'issue de la phase d'expérimentation.

## 5.5- EDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

### Contexte

- Le Département de la Moselle met tout en œuvre pour faire du collège un lieu propice à la réussite la plus large des élèves mosellans, où il fait bon étudier et s'épanouir, notamment en matière d'environnement scolaire, d'équipements, de restauration de qualité et de soutien aux projets éducatifs et transfrontaliers.
- Le Département assure la gestion des 90 collèges publics et met à disposition des établissements près de 800 agents techniques en charge de l'entretien, de la maintenance et la restauration scolaire.
- Il verse également des subventions aux collèges privés pour leur fonctionnement.
- Le Département mène par ailleurs une politique volontariste d'accompagnement des actions éducatives dans les collèges et les écoles, dans le domaine de la citoyenneté, l'ouverture culturelle, les sciences et l'innovation ainsi que l'apprentissage de l'allemand dans le cadre du programme européen Sesam'GR.
- Il développe le numérique pédagogique et les technologies innovantes.
- Il soutient aussi l'Enseignement Supérieur et la Recherche pour promouvoir l'attractivité et le rayonnement de la Moselle.

### Chiffres clés

- Plus de 48 000 collégiens scolarisés dans les 90 collèges publics de Moselle et les 14 collèges privés sous contrat d'association avec l'Éducation nationale.
- 34,75 M€ sont consacrés à l'éducation et à l'enseignement supérieur, intégrant les dépenses de fonctionnement, d'actions éducatives et en lien avec la langue du voisin, d'enseignement supérieur, les travaux dans les collèges, et le transport des élèves en situation de handicap.
- 23 700 repas sont servis chaque jour dans les 71 restaurants scolaires en gestion départementale, dont 9 collèges satellites desservis en liaison froide par la cuisine centrale de Vitry-sur-Orne (2 200 repas/jour).
- 3,60 € par repas sont à la charge des familles sur un prix de revient moyen de 7,58 €, le Département finance les 3,98 € restants.
- 63 061 élèves des écoles et collèges apprennent l'allemand en Moselle (tous dispositifs confondus).
- 82 % des produits destinés à être cuisinés dans la fabrication des repas par la cuisine centrale de Vitry-sur-Orne sont des produits bruts.
- 21 collèges équipés en table de tri et 43 en buffet froid.

### **Zoom : Les collèges mosellans s'engagent dans la démarche E3D**

En 2020, 13 collèges mosellans labellisés E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable), par le Ministère de l'Education Nationale, sont recensés en Moselle. Ces établissements sont particulièrement engagés dans une démarche globale qui apporte des solutions concrètes face aux objectifs de Développement Durable, dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés. Les élèves sont au cœur de la démarche. En un mot, faire des citoyens informés, critiques et engagés, qui puissent être force de proposition et acteurs du changement global.

Le Département accompagne les actions éducatives des collèges qui souhaitent s'engager dans des projets d'Education au Développement Durable. Pour exemple, le collège Charles Péguy de Vigy qui a bénéficié d'un subventionnement pour son projet « un jardin dans tous les sens ».



### **Zoom : Défi « J'y vais » pour les collégiens**

Le Département de la Moselle est partenaire du Défi « J'y vais », organisé du 14 au 27 septembre 2020, en co-construction avec 24 territoires partenaires sur la Région Grand Est et l'Association Vélo et Mobilités Actives Grand Est (VMAGE). L'objectif vise à encourager les mobilités actives (vélo, marche, trottinette...).

Félicitations aux 5 collèges mosellans qui ont participé au défi (Barbot de Metz, Hurlevent d'Hayange, Fulrad de Sarreguemines, Paul Verlaine de Maizières-lès-Metz et vallée de la Bièvre à Hartzviller). En savoir plus : <https://defi-jyvais.fr/>

A noter que le Défi « J'y vais » est aussi une action solidaire : le total des kilomètres parcourus en modes actifs pendant la durée du Défi par les participants est converti en dotation financière au bénéfice du personnel médical et des soignants engagés lors de l'épidémie du COVID-19.



© Collège Barbot – participation au défi « j'y vais »



© CEREMA

### **Zoom : Concours CUBE.S**

En partenariat avec le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) et l'Institut Français pour la Performance du Bâtiment (IFPEB), le Département s'est engagé dans un challenge national destiné à sensibiliser les collèges volontaires à une réduction de la consommation d'énergie. Sur 2019-2020, 6 collèges participent : Évariste Galois à Algrange, La Source à Amnéville, Pilâtre de Rozier à Ars-sur-Moselle, Jean Bauchez à Ban-Saint-Martin, Philippe de Vigneulles à Metz, Lucien Pougué à Rémilly.

### **Zoom : Enseignement Supérieur**

Le Département a été partenaire du 6e colloque international « Société inclusive & avancée en âge », les 4, 5 et 6 février 2020 à Metz. Organisé tous les 4 ans dans une ville différente, cet événement a rassemblé plus de 200 chercheurs de 32 pays qui ont partagé leurs travaux autour de la société inclusive et du vieillissement (handicap, habitat, politique en faveur des personnes âgées, emploi, fin de vie....).



© M. MAILLER, professeur de physique du collège de la Bièvre à Harzwiller

### **Zoom : Fabrication de visières de protection dans les collèges**

Pendant la période de confinement liée à la COVID 19, le Département a sollicité les collèges pour la fabrication de visières de protection à destination des personnels de santé. 25 établissements se sont mobilisés autour de cet appel à projet. 6 000 pièces ont ainsi pu être réalisées avec une gestion logistique départementale et le soutien du FabLab M'DESIGN de Metz Blida.

### **Zoom : Lancement d'un appel à projet « poulailler » dans les collèges de Moselle**

Afin d'accompagner les collèges dans leurs projets innovants en matière de développement durable, le Département a lancé en septembre 2020 un appel à projet auprès des 104 collèges de Moselle pour l'installation d'un poulailler pédagogique en expérimentation dans le collège.

Certains collèges mosellans avaient d'ores et déjà souhaité se doter d'un tel équipement. C'est le cas, par exemple, du collège Pierre Messmer de Sarrebourg qui, dès 2018, s'est équipé d'un poulailler construit par les élèves et leur professeur de l'atelier "Habitat" de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège. Depuis plus d'un an maintenant, dans le cadre de sa labellisation E3D, le poulailler est monté et fonctionne en accueillant 6 poules qui s'épanouissent dans un parc clôturé de 1Ha derrière le collège. Ce sont les élèves de la classe de l'unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) qui se chargent de l'entretien et de la nourriture des poules.



© Collège Messmer Sarrebourg – construction du poulailler

## **5.6- AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, AMENAGEMENT FONCIER ET URBANISME**

### **Contexte**

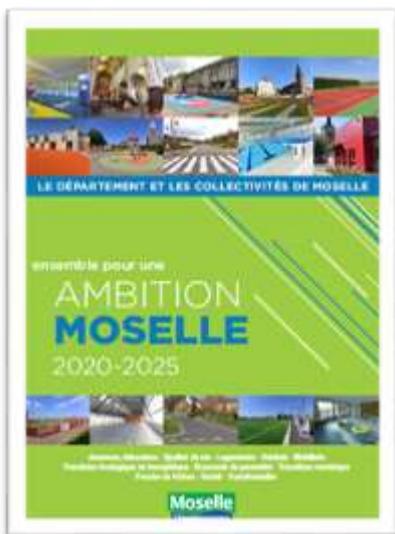
- Premier partenaire des territoires, le Département a refondé son dispositif de soutien aux investissements des collectivités locales, via le dispositif « Ambition Moselle » 2020-2025, qui a pris effet le 1er janvier 2020 et remplace l'ancien dispositif AMITER d'« Aide Mosellane à l'Investissement des TERRitoires » 2015-2020.
- Le Département assure le suivi des documents de planification des communes et intercommunalités de Moselle (carte communale, PLU, PLUi) et sensibilise à l'urbanisme durable. Pour la 1ère fois depuis 2013, les « Porters à Connaissance départementaux » n'ont concerné que des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) en 2019.
- Le Département de la Moselle met à la disposition du grand public et des professionnels plus de 300 indicateurs clés pour mieux connaître et appréhender le territoire : <https://observatoire.moselle.fr>. Le rapport annuel de l'Observatoire du Territoire de la Moselle est publié annuellement sous [www.moselleinfo.geo.fr](http://www.moselleinfo.geo.fr).
- Il accompagne et participe à l'élaboration des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) des collectivités de Moselle.
- Il est en charge de l'aménagement foncier (aides au regroupement forestier et opérations liées au passage du second tronçon de la LGV-Est Européenne).
- Il a participé à l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).
- Il a élaboré le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) en Moselle, conjointement avec l'Etat.

### **Chiffres clés**

- Près de 30 M€ de financements votés en 2019, dans le cadre du dispositif AMITER 2015-2020, destiné au financement des projets des communes et de leurs intercommunalités.
- 86 projets ayant trait au développement durable financés sur 2015-2020.

### **Zoom : Projets de développement durable soutenus par le dispositif AMITER**

Entre 2015 et 2020, le dispositif départemental AMITER d'aide aux collectivités a contribué au financement de 86 projets ayant trait au développement durable. Le soutien départemental a bénéficié à une large gamme d'opérations en matière de bâtiments (réhabilitations lourdes afin de préserver du foncier, amélioration de l'isolation et des performances énergétiques), de services (périscolaires, petite enfance, structures à vocation sociale polyvalentes, commerces de proximité permettant la vente de produits en circuits courts) ou d'infrastructures avec le développement des modes doux ou le recours aux éclairages de type leds.



© DPT57 – Brochure Ambition Moselle

### **Zoom : Le dispositif Ambition Moselle promeut le respect de critères de développement durable**

Le nouveau dispositif Ambition Moselle constitue le nouveau cadre du partenariat 2020-2025 entre le Département et les collectivités pour leurs projets d'investissement.

10 volets d'intervention favoriseront la mise en œuvre d'opérations en phase avec le développement durable grâce à la mise en place de critères très concrets en matière d'insertion (obligatoire pour tout projet de plus de 100 000 € HT), d'économie foncière, d'énergie et environnement mais aussi d'inclusion. Le Département entend ainsi susciter et promouvoir des projets vertueux au sein de tous les territoires.

### **Zoom : L'intégration du changement climatique dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**

Dans le cadre des ateliers techniques annuels mis en place en matière de PLUi avec les techniciens des intercommunalités de Moselle, s'est déroulé le 14 novembre 2019 un atelier sur la question du rôle du PLUi pour adapter l'urbanisme au changement climatique.

A cette occasion, le CEREMA et le CAUE ont fait part des outils d'accompagnement à disposition des EPCI en la matière.

L'ensemble des documents de cet atelier est disponible dans l'espace collaboratif de Moselle Info Géo, groupe Urbanisme <http://partenaires.moselleinfogeo.fr>.



© Climaxion.fr

### **Zoom : Mise en place d'une application pour favoriser les mobilités douces**

Dans le cadre du schéma des mobilités douces initié par le Département et piloté par Moselle Agence Technique (MATEC) en collaboration avec les EPCI mosellans et afin de conforter l'image de destination touristique verte et durable de la Moselle, Moselle Attractivité a mis en place une application mobile favorisant les déplacements doux (Balades en Moselle) et notamment l'itinérance à vélo et à pied.

Cet outil numérique est aujourd'hui indispensable à la fois pour préparer sa sortie nature et une fois sur place, pour se repérer sur les chemins de randonnée, voies vertes et véloroutes de Moselle grâce à de nombreuses fonctions : navigation gps, mode hors connexion, durée, dénivelé, difficulté... Des points d'intérêt recensés aux abords de l'itinéraire permettent à l'utilisateur de préparer sa sortie en itinérance tout en favorisant la consommation touristique locale : restauration, hébergement, visites.

## 5.7- ORGANISATION TERRITORIALE ET AMENAGEMENT NUMERIQUE

### Contexte

- Concernant les collèges, depuis plusieurs années, la Moselle forme les élèves à maîtriser les outils numériques, les prépare à vivre dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment, renforce leur employabilité. Il met en œuvre une politique de développement du numérique à l'école et au collège.
- En 2019, le Département a élaboré avec le Rectorat un programme unique en France, Fus@é (Faciliter les usages @ éducatifs) pour favoriser l'accès au numérique dès le cours élémentaire.
- Depuis la rentrée 2018/2019, les collégiens bénéficient d'un nouvel Espace Numérique de Travail (ENT) baptisé Mon Bureau Numérique.
- D'ici 2021, les collèges auront tous des solutions interactives et collaboratives innovantes, notamment des tableaux blancs interactifs et un logiciel de création de contenus pédagogiques.
- La territorialisation mise en place depuis 2017 a permis la mise en place d'une nouvelle organisation des services d'action sociale et médico-sociale dans les territoires de Moselle, au sein des Centres Moselle Solidarités (CMS). Elle apporte des changements en profondeur sur le service rendu à l'utilisateur, sur les pratiques professionnelles et les modalités d'accompagnement des citoyens et usagers des services publics mosellans.

### Zoom : Ari@ne.57, l'espace numérique de travail des écoles de Moselle

Ari@ne.57 s'inscrit dans le programme Fus@é porté par le Département de la Moselle, en coopération avec l'Académie Nancy-Metz. Il vise à favoriser la continuité pédagogique et le lien école / famille dans les écoles élémentaires. Véritable outil de communication dans un cadre de confiance, il met en réseau les élèves, parents et enseignants.

### Chiffre clé

15M€ pour le plan numérique des collèges 2016-2021



© <https://ariane57.moselle-education.fr>

## 6.1- SPORT ET JEUNESSE

### Contexte

- Soutien à la vie associative sport et jeunesse, au sport de haut niveau, à l'accueil de grands évènements, à la jeunesse (Charte Moselle Jeunesse), accompagnement des acteurs et mobilisation des réseaux.
- Prise en compte de la parole des jeunes avec le Conseil Départemental Junior qui mobilise le réseau de la jeunesse mosellane pour animer toute la Moselle grâce à son sens de l'engagement et ses talents.
- Opérations « Belles rencontres » pour les jeunes placés sous la protection du Département et parrainés par des sportifs de haut niveau, « Moselle Sport Senior » pour maintenir l'autonomie ou « Femmes Moselle Energie » pour favoriser l'insertion des femmes par le sport, en appui des politiques sociales d'insertion, d'autonomie ou de protection de l'enfance.
- Obtention par la Moselle du label « Terre de Jeux » dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.
- Dans la continuité des engagements pris dans le cadre du label Terre de Jeux : obtention du label Maison Sport Santé le 15 janvier 2020.
- Valorisation par les associations sportives et jeunesse de leurs évènements « éco-responsables » via le logo « un évènement labellisé Moselle Durable » accordé par le Département.

### Chiffres clés

- 40 communes et EPCI signataires de la Charte Moselle Jeunesse (soit 216 communes impactées)
- 12 500 enfants et jeunes dans les projets et évènements « Moselle Jeunesse » et dans les projets menés en milieu rural (2019)
- 100 évènements sportifs soutenus (2019)
- + de 10 000 jeunes invités à des matchs d'équipes de haut niveau (2019)
- 13 274 T-shirts 1ère licence pour l'opération 2020
- 100 femmes participant à l'opération « Femme Moselle Energie » (2019)
- 200 seniors âgés de 60 à 97 ans participant à « Moselle Sport Senior » (2019)
- 40 animations dans le cadre des « Belles Rencontres » dédiées aux jeunes des maisons d'enfants à caractère social parrainées par des sportifs de haut niveau (2019)

## **Zoom : Soutien aux initiatives des jeunes mosellans « Rejoins la#TeamMoselleJeunesse ! »**

Avec Rejoins la#TeamMoselleJeunesse !, le Département accompagne et valorise les initiatives et engagements qui ont un impact sur la vie des jeunes et leurs territoires. A la clef, des aides financières allant de 200 à 1 000 €. Les bénéficiaires, ce sont les jeunes eux-mêmes, âgés de 11 à 25 ans.

Le Conseil Départemental Junior est fortement impliqué dans le repérage des actions et la diffusion de la communication (dont 4 000 flyers). Dans un contexte post-confinement ce soutien lance un message positif à la jeunesse. Quelques exemples d'actions repérées et financées :

- Lucas LEOPOLDES, 20 ans et résidant à Folschviller, engagé au sein de l'association Mascot'Anim qui propose des animations costumées au bénéfice des enfants et des personnes âgées dans les hôpitaux.
- Blaise CERVIN, jeune de 17 ans domicilié à Abreschviller, fortement impliqué dans l'encadrement et l'organisation des animations estivales, et engagé dans un projet de bike park en lien avec l'association locale Plein Air Donon.



©Dpt57 – Flyer  
la#TeamMoselleJeunesse !



© Dpt57 – Affiche Moselle Gaming Network

## **Zoom : Moselle Gaming Network**

Le 14 décembre 2019, un tournoi inédit de jeux en réseaux « League of Legends » a été organisé par le Département, et diffusé simultanément depuis 5 arènes réparties sur 5 territoires partenaires de Moselle Jeunesse (1 lieu sur chaque grand territoire mosellan) : Faulquemont, Rombas, Phalsbourg, Woustviller et Thionville. Cet événement est la suite logique d'une expérimentation menée en 2018 à Yutz. Organisé en partenariat avec Lana France, spécialiste du gaming, Moselle Gaming Network a mobilisé 80 joueurs, 350 partenaires associatifs et bénévoles, et 450 visiteurs. Un beau succès collectif !

## **Zoom : Le Conseil Départemental Junior lutte contre le harcèlement**

Une thématique au cœur des préoccupations des Juniors, puisqu'elle avait déjà fait l'objet d'une campagne vidéo sur Facebook par le CDJ 2.0.

Les Juniors 3.0 s'emparent à leur tour de ce sujet, et se proposent non seulement de réaliser une vidéo de sensibilisation « La spirale infernale » mais aussi de lancer un concours auprès des jeunes Mosellans. Leur message : « Ensemble stoppons la spirale infernale ». Le tournage de la vidéo, entamé début 2020, a été assuré par un jeune réalisateur mosellan dans un lieu prestigieux : le château de Malbrouck. La seconde phase de tournage et le concours ont été décalés au second semestre 2020 ...



© Le Républicain Lorrain  
P. HECKLER - CDJ

## **Zoom : Le Conseil Départemental Junior se mobilise pendant le confinement**

Pendant le confinement, les Juniors et leur Présidente Maÿlis KREMER en première ligne, n'en ont pas moins assuré leur rôle de relais auprès des jeunes Mosellans. Ils se sont montrés particulièrement actifs sur les réseaux sociaux :



©DPT57 - Défi#StayHome

- en diffusant les consignes sanitaires grâce aux vidéos originales qu'ils ont réalisées chez eux
- avec le Défi#StayHome qui proposait de poster une vidéo comique d'une minute maximum sur Instagram ou Facebook sur le mode « comment s'occuper à la maison »
- en relayant la parole de jeunes engagés sur leur expérience de vie en confinement : l'ex Présidente Line CORBON, l'ex Junior Nadia EL MALAOUI, la Présidente du Conseil des Jeunes de la Province du Luxembourg en Belgique.

## **Zoom : La caravane Moselle terre de jeux**

Du 15 juillet au 19 septembre 2020, le Département organise, en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif, des animations sportives de plein air partout en Moselle : 10 sites (2 par grand territoire), avec le concours de plus de 80 associations et de 50 sportifs dont 34 de haut niveau.

Les objectifs de cette action développée dans le cadre du Plan d'urgence départemental :

- relancer l'activité des clubs sportifs
- faire découvrir des sites de sports de nature
- inciter à la pratique sportive après la période de confinement, promotion du sport santé
- et avant tout renouer le lien humain entre tous les acteurs du sport et les Mosellans

Pour encore plus de convivialité, l'opération T-shirts 1ère licence a été cette année couplée aux journées « Caravane » : 1 remise organisée sur 5 sites (1 par grand territoire).

Une action qui porte pleinement les valeurs du projet départemental « Terre de Jeux » et qui a réuni plus de 3 000 participants dont 1 400 jeunes.



© L. BECKRICH – La Caravane



© Pôle Sport Santé Bien-être

### ***Zoom : Le label « Maison Sport Santé » décerné au Département***

Dans la continuité des engagements pris dans le cadre du label Terre de jeux (le sport santé est une priorité du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques) et de sa politique sportive en direction des plus fragiles, le Département s'est vu décerné le label Maison Sport Santé le 15 janvier 2020 conjointement par le Ministère de la Santé et le Ministère des Sports. En partenariat avec l'association interprofessionnelle Moselle Mouv' qui fédère les professionnels du sport santé et le Comité Départemental Olympique et Sportif qui promeut cette démarche auprès des associations sportives, le Département favorise la mise en place de séances d'activité physiques adaptées pour les personnes atteintes de maladies chroniques.

### ***Zoom : Femmes Moselle Energie, un tremplin vers le bénévolat ...***

En 2019, un collectif d'une vingtaine de personnes bénéficiant de « Femmes Moselle Energies » s'est porté volontaire pour participer bénévolement à l'organisation du Waves Open.



© F. DONCOURT - Femmes Moselle Energie

Ce groupe expérimental a suivi depuis le début de l'année 2020 un programme mêlant découverte du statut de bénévole et travail sur l'acquisition de compétences transférables dans le monde du travail.

Le Waves Open étant annulé en 2020, le groupe se projette déjà sur l'édition 2021 grâce à l'accompagnement du Département.

Ce projet est en cohérence avec l'axe Inclusion inscrit dans le projet départemental labellisé « Terre de Jeux ». Dans ce cadre, associer les bénéficiaires du RSA aux comités d'organisation d'événement sportif est une priorité.

## 6.2- TOURISME

### Contexte

- Le tourisme est une politique animée par Moselle Attractivité, l'Agence d'Attractivité départementale.
- Moselle Attractivité a participé activement en 2020 aux Plans d'urgence et de relance du Département au travers de nombreuses actions proposées : aides aux entreprises touristiques, aides à la mise en conformité sanitaire des installations (subventions pour aider les sites touristiques à réaménager leurs structures d'accueil dans le cadre des mesures sanitaires liées au covid19), renouvellement de l'offre, stimulation de la consommation, etc.
- Par ailleurs, Moselle Attractivité accompagne la commercialisation des produits touristiques, par le développement de l'offre et la coordination des acteurs touristiques, en portant notamment l'agrément « Qualité MOSL ». Agence d'ingénierie touristique, elle accompagne les porteurs de projets touristiques et joue un rôle important au niveau de l'événementiel à l'échelle départementale : Fête des Vins, Festival Bêtes et Sorcières, Noëls de Moselle...
- La promotion touristique relève également de Moselle Attractivité : marque « Accueil vélo », label Clévacances, signalisation touristique sur routes départementales, campagnes de communication.

### Chiffres clés

- 1 501 km de pistes cyclables et 2 534 km de circuits de randonnée
- 13 offices de tourisme partenaires
- 29 500 ambassadeurs MOSL
- Près de 45 000 followers MOSL sur facebook
- 250 producteurs et artisans ayant reçu l'agrément Qualité MOSL, dont environ 90 qui ont participé aux événements MOSL

### Zoom : Distribution de bons d'achats

Des bons d'achat ont été distribués aux collégiens, d'une valeur de 50€ dans les sites de loisirs, culturels et patrimoniaux de la Moselle. Des bons solidaires ont également été distribués, valables dans les entreprises en circuits-courts. Ainsi que des bons à gagner par jeu concours, valables chez les artisans, agriculteurs et restaurateurs agréés Qualité MOSL.



© [www.blog.mosl.fr](http://www.blog.mosl.fr)

### ***Zoom : Site de réservation en ligne***

Afin de faciliter la réservation de créneaux de visite, rendue nécessaire par les protocoles sanitaires, et réguler les flux sur les sites, Moselle Attractivité a mis à disposition des sites mosellans la réservation en ligne de visites et activités sur son site Web, via une « plateforme MOSL » offrant notamment les prestations suivantes : créneaux horaires sécurisés, réservation en ligne pour tous, zéro file d'attente.

Un large panel d'activités sera progressivement disponible à la vente : location de vélos, de kayaks, des billets d'entrée - à date et heure fixe ou sous forme d'entrées libres - ou encore des stages thématiques, des cours de dégustation, des visites de domaines, etc.

Ce système de réservation pourra en outre apporter à la Destination Moselle une réponse performante afin d'équiper les professionnels non pourvus à ce jour d'une plateforme complète de réservation.

### ***Zoom : Mobilisation des producteurs Qualité MOSL pour proposer des produits frais et de qualité***

Pendant la période de confinement, les restaurants et les producteurs Qualité MOSL dont l'agrément valorise le fait de travailler avec des produits locaux, ont été nombreux à proposer la vente à emporter ou mieux encore la livraison à domicile pour leurs plats.

Rassemblés sous le sigle du label Qualité MOSL, les producteurs, proposent fruits, légumes, fromages, viande, charcuterie, œufs, pâtisserie, chocolaterie, douceurs, boissons et même cosmétiques dans un rayon proche de chaque habitant.

## 6.3- CULTURE

### Contexte :

- 8 sites Passionnément Moselle ouverts et gratuits tout l'été 2020, et qui tendent vers l'éco-responsabilité.
- Soutien aux acteurs publics et associatifs qui œuvrent au développement de l'art et de la culture (établissements d'enseignements artistiques spécialisés, associations, etc.) dans des domaines variés (patrimoine, musique, théâtre, danse, arts visuels, etc.).
- Accompagnement et encouragement à la création artistique.
- Mise en valeur des talents existants ou émergents : Moselle Prod', programmations dans les sites Passionnément Moselle, etc.
- Actions d'éducation artistique et culturelle : dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale DEMOS, projets à destination des collégiens, etc.
- Modernisation des sites Passionnément Moselle avec le déploiement de projets tournés vers les nouvelles technologies depuis 2018 et gratuité des sites en 2020.
- Archives départementales : collecte et numérisation des archives.
- Mémoire patriotique : projet Moselle Déracinée, soutien aux projets mémoriels, commémoratifs et historiques.
- Lecture publique : subventions et prêts aux communes, développement des collections, actions culturelles, formation et promotion du réseau, animations (livres en fête, Insolivres, concours MoseL'lire, etc.).
- Les poissons du Domaine de Lindre sont labellisés « Agriculture biologique » (AB) depuis octobre 2019 par ECOCERT.
- Les associations culturelles peuvent valoriser leurs évènements « éco-responsables » via le logo « un évènement labellisé Moselle Durable » accordé par le Département.

### Zoom : "La culture chez vous"

Pendant le confinement, les sites culturels se sont mobilisés pour offrir « la culture chez vous », notamment : visites virtuelles via Facebook, découverte des œuvres « un jour, une œuvre » du musée Georges De La Tour, chaîne youtube « raconte-moi une histoire » via Moselia, capsules numériques "Petites leçons d'histoire de France vues depuis la Moselle" aux Archives départementale, etc.



©DPT57 - #RestezChezVous

### Zoom : Expositions et stages des sites

Manderen : « Architectures et paysages, regard sur la Moselle », report de l'exposition Astérix à 2021  
Bliesbruck : « Luxe et quotidien dans les villas romaines de Sarreinsming », « Bliesgau, nature - hommes - histoire », « Les oiseaux d'eau en Lorraine ».  
Jardins Fruitières de Laquenexy : stages « les jeudis des Jardins Fruitières » et ateliers durant les vacances scolaires les mercredis et samedis autour du jardin et de la biodiversité.



© diners.mosl.fr

### **Zoom : “Restaurants éphémères”**

Pour aider la filière “Traiteurs” à redémarrer, le Département a mis en place durant tout l’été des « restaurants éphémères » au Château de Malbrouck, aux Jardins fruitiers de Laquenexy, au Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim et à la Maison de Robert Schuman. Les dîners et les brunchs étaient accompagnés d’une animation musicale et d’une visite du site.

### **Zoom : Espace « Graine de jardinier »**

Un nouvel espace a été inauguré le 26 juin 2020 aux Jardins fruitiers de Laquenexy autour de la notion de transmission.

Ce nouveau jardin permet de donner des idées et des conseils sur la façon d’aménager un balcon, une terrasse ou un petit jardin aux visiteurs.



© DPT57 – Inauguration « graine de jardinier » aux Jardins Fruitiers de Laquenexy



### **Zoom : Label « Vergers écoresponsables »**

Les vergers de pommiers des Jardins fruitiers de Laquenexy ont été labellisés écoresponsables en 2019. Cette labellisation s’accompagne d’une série d’actions en faveur de l’éco-responsabilité du producteur (plantation de haies, installations de nichoirs, limitations des intrants, prairies fleuries, qualité des fruits...).

### ***Zoom : Moselle déracinée***

En 2020-2021, le Département commémore le 80e anniversaire de l'évacuation de 300 000 Mosellans et de l'expulsion de près de 100 000 autres. Initialement prévu du 24 au 27 septembre, ce temps fort a été décalé au mois de février 2021, compte tenu de la situation sanitaire. Une exposition immersive de 1 000 m<sup>2</sup> a été présentée lors de la 85e Foire Internationale de Metz ", du 25 septembre au 5 octobre 2020.



© Création DPT57



© DPT57/Florent Doncourt - Semaine de l'Europe

### ***Zoom : La semaine de l'Europe***

Pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration de Robert Schuman, socle de la construction de l'Union européenne, les célébrations et événements de la Semaine de l'Europe ont été intégralement publiés sur les réseaux sociaux, du 4 au 10 mai, en raison de la crise sanitaire.

## 6.4- COHESION ET BIEN-ETRE AU TRAVAIL

### Contexte

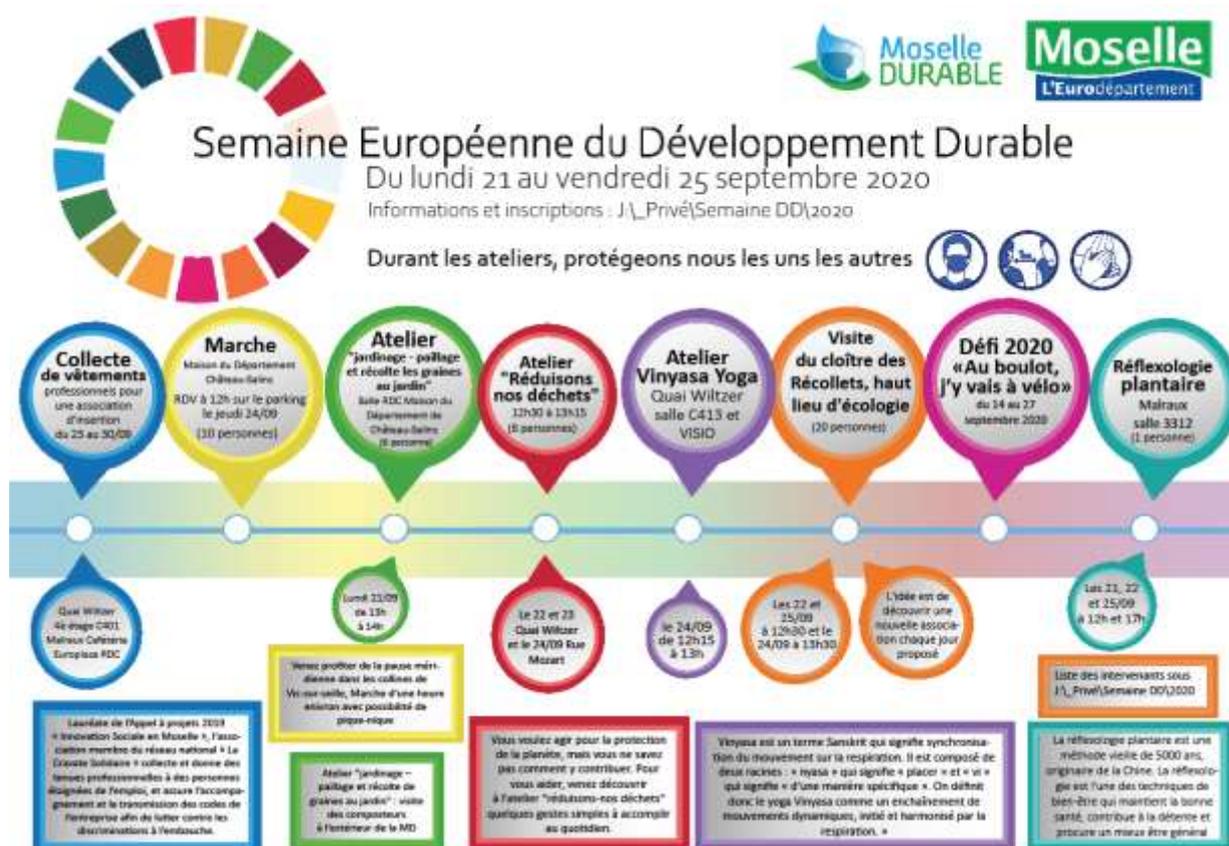
- Sur le plan interne, le Département intervient en matière d'hygiène, santé et sécurité de ses agents, ainsi qu'en matière d'insertion de personnes en situation de handicap, de maintien dans l'emploi, ou d'accompagnement individuel ou collectif pour les situations jugées dégradées.
- Les plans annuels de formation destinés aux agents de la Collectivité font largement intervenir la formation en inter-directions, dans une logique de transversalité, ainsi que le recours à la formation interne, dans une visée de partage des connaissances entre pairs.
- En marge de ces dispositifs généraux, et plus spécifiquement dédié aux cadres, l'Institut du Management Permanent (IMP), créé en 2013, propose différents médias de formation et de perfectionnement aux compétences managériales.
- Le Département cherche également à favoriser le bien-être, la convivialité et faciliter les activités de loisirs au sein de l'institution, via une adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) et le soutien à l'Amicale du personnel.

### Chiffres clés

- 7 925 de jours de formation suivis par les agents départementaux en 2019
- 63 agents ont animé des formations internes en 2019
- 72 cadres ont été formés au management en 2019
- 296 agents ont bénéficié d'une mobilité interne en 2019
- 72 agents ont fait l'objet d'un accompagnement dans le cadre du maintien dans l'emploi en 2020
- 14 agents sensibilisés à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
- 1001 agents formés aux gestes qui sauvent (GOS) depuis 2018
- 252 agents formés à la santé sécurité au travail (SST) depuis 2018
- 184 agents formés à la prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) depuis 2018
- 519 agents formés au risque incendie depuis 2018

## Zoom : Organisation d'une semaine du développement durable dans les services départementaux

Le Département de la Moselle a lancé un appel à volontaires auprès des agents départementaux pour l'organisation d'une semaine du développement durable. 19 animations ont été organisées par et pour les agents. 71 agents ont participé.



© Création DPT57 – DPAT, L'affiche a été réalisée par Delphine De Marco, en contrat **Moselle insertion**, dans ses fonctions à la DPAT

## 6.5- SENSIBILISATION ET EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

### Contexte

- Le Département soutient les collectivités lors de l'organisation d'une semaine du développement durable, au travers du lancement d'un appel à projet, depuis 2019, et organise une semaine du développement durable depuis 2015, à destination des agents sur leur pause méridienne.
- Le Département sensibilise les collégiens, le grand public et les agents, via des animations par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) dans les collèges et sites Passionnément Moselle.
- Des ateliers ponctuels sont organisés à l'attention des agents : ateliers éco-gestes, possibilités de déplacements durables, ateliers de concertation pour l'élaboration du plan Moselle durable, concours inter-bâtiments pour encourager les économies de fluides, etc.
- Une communication est assurée, via l'espace collaboratif Moselle durable, des flash infos, des articles dans le magazine interne, etc.

### Chiffres clés

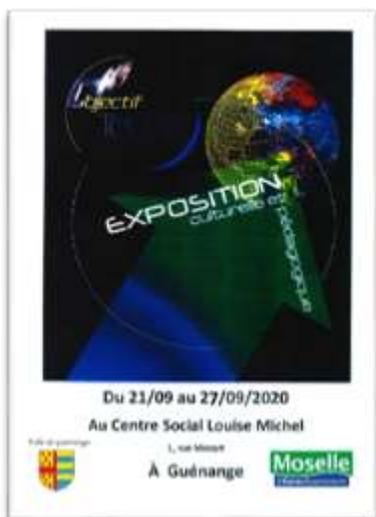
- 3 collectivités de Moselle ont bénéficié d'un financement du Département pour l'organisation d'une semaine du développement durable en 2020 (commune de Guénange, communautés de communes de Freyming-Merlebach et de Sarrebourg Moselle Sud)
- 22 animations de sensibilisation par la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) dans les collèges et les sites Passionnément Moselle en 2020
- 71 agents ont participé à la semaine du développement durable en 2020

### Zoom : Partenariat avec l'Institut Européen d'Ecologie (IEE)

Le Département de la Moselle et l'Institut Européen d'Ecologie (IEE) ont officialisé leur partenariat lors d'une cérémonie de signature le 20 juillet 2020. Cette convention de partenariat a pour but de développer des actions concrètes et durables en faveur de l'environnement : projections de films, organisation de conférences, sensibilisation à l'écologie auprès d'élèves de primaire et de collèges, accompagnement d'entreprises vers la réalisation d'objectifs de développement durable, etc.



© DPT57 – Signature de la convention entre le Département et l'IEE le 20 juillet 2020



© Commune de Guénange

### **Zoom : Appel à projet « Semaine Européenne du Développement Durable » auprès des collectivités de Moselle**

Le Département de la Moselle a lancé un appel à projet auprès des collectivités de Moselle pour les encourager à organiser des événements grand public à l'occasion de la Semaine Européenne du développement Durable, reportée du 18 septembre au 8 octobre 2020. 4 collectivités ont bénéficié d'un financement : Les Communautés de Communes de Freyming-Merlebach (CCFM) et Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS), ainsi que les communes de Guénange et Behren-les-Forbach.

### **Zoom : Exposition « Les oiseaux d'eau en Lorraine »**

L'exposition « Les oiseaux d'eau en Lorraine » a été présentée au public dans le pavillon des thermes du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim du 14 août au 12 octobre 2020.



© DPT57 – Exposition LPO « les oiseaux d'eau en Lorraine au Parc archéologique européen de Bliesbruck

## 7.1- AGRICULTURE DURABLE

### Contexte

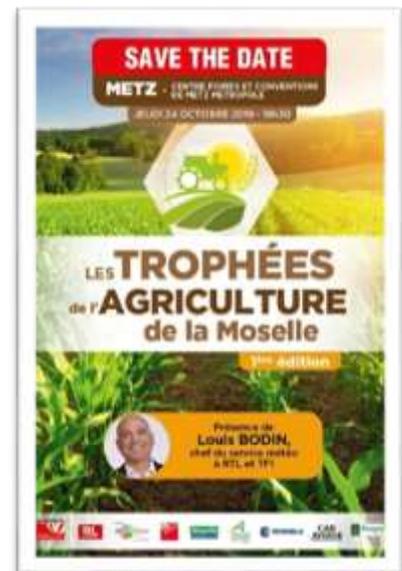
- Avec la mise en place du schéma départemental en faveur de l'agriculture mosellane, adopté en février 2018, le Département s'engage à soutenir l'agriculture en accompagnant la transformation des systèmes agricoles existants vers des systèmes innovants, que ce soit en matière de productions ou en matière de solidarité et d'insertion.
- Les principaux axes sont l'accompagnement social vers l'emploi agricole (insertion des bénéficiaires du RSA notamment), le développement et l'approvisionnement en produits de proximité, la valorisation des produits sous la marque MOSL. Des aides existent également pour encourager la diversification agricole, soutenir les Jeunes Agriculteurs et la profession agricole, soutenir les manifestations (salon de l'agriculture).
- Le Département participe au projet AROMA (Approvisionnement Régional Organisé pour une Meilleure Alimentation) et a accompagné la création d'une filière sous Label Rouge pour les poulets produits en Moselle.
- Le Département accompagne également les travaux de réhabilitation visant à la remise en exploitation de certaines parcelles dans des sites identifiés pour leur valeur paysagère remarquable à savoir le massif des Vosges Mosellanes, les Zones Agricoles Protégées (ZAP), les Périmètres de protection et de mise en valeur des espace agricoles et naturels périurbains (PAEN) et les parcelles situées en zonage AOC "MOSELLE".
- Le Département soutient également le maintien et l'extension des prairies et leur gestion environnementale, au travers du financement de mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC), de matériel de gestion des prairies et de travaux de réouverture paysagère.
- Le plan de relance 2021-2025 prévoit un accompagnement de l'agriculture vers les nouvelles exigences environnementales : soutien à l'agriculture bio, à l'obtention de la certification Haute Valeur Environnementale (HVE), aide pour développer l'agroforesterie pour préserver la biodiversité, aide à la transformation de produits agricoles de qualité, aide pour le développement de la pisciculture.

### Chiffres clés

- 2 400 exploitations agricoles, soit 8 100 emplois directs
- 50% de surfaces agricoles
- 70 hectares de vignes AOC MOSELLE, 250 000 bouteilles / an
- 8 contrats en Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC) en 2019
- 10,5M repas servis / an en restauration hors domicile (71 restaurants scolaires et 117 EHPAD)

### Zoom : La 1ère édition des Trophées de l'Agriculture de la Moselle

Le Département de la Moselle a été partenaire de la 1<sup>ère</sup> édition des Trophées de l'Agriculture de la Moselle. Un jury a récompensé le 24/10/19 les agriculteurs, producteurs et éleveurs sélectionnés, lors d'une remise de trophées sur des thèmes liés à l'agriculture en lien avec la Chambre de l'Agriculture. Une catégorie de trophées concernait l'agriculture durable et l'agroécologie.



© [www.agrimax-expo.com/trophees-agriculture-moselle](http://www.agrimax-expo.com/trophees-agriculture-moselle)



© DPT57 - Plaquette

### **Zoom : Appel à investissement dans un Groupement Foncier Viticole (GFV) « Les Vignobles Mosellans »**

Un appel à investissement a été lancé par le Département pour encourager le grand public à acquérir des parts dans le Groupement Foncier Viticole « Les Vignobles Mosellans ».

Les surfaces en AOC Moselle ne sont plus suffisantes pour répondre à la demande (78 ha de vignes exploités sur une aire géographique d'AOC Moselle de 680 ha). Afin de faciliter l'accès au foncier par les viticulteurs, le Département de la Moselle a accompagné les viticulteurs à la création d'un Groupement Foncier Viticole. Celui-ci se portera acquéreur des vignes mises en réserve, en vue de les louer à de jeunes viticulteurs ou à des viticulteurs déjà en place, limitant ainsi leurs apports de trésorerie. Il s'agit d'un projet collectif et solidaire, à taille humaine pour le développement du vignoble en AOC Moselle.



© DPT57 – Magasin de producteurs MOSL à Sarrebourg « De mes terres »

### **Zoom : Soutien au développement des points de vente collectifs**

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a confirmé un réel engouement pour les aliments produits localement, et plus particulièrement lorsqu'ils étaient commercialisés sous forme de « drives ».

Il existe actuellement en Moselle 5 points de vente collectifs de produits fermiers qui connaissent un franc succès.

Un budget de 100 000€ a été dédié au développement des points de vente collectifs.



© Adeline MARQUES – Coquelicots près de Louviqny

### **Zoom : Soutien au maraîchage**

En Moselle, le maraîchage est peu développé. Les productions mosellanes ne permettent pas de satisfaire la demande locale. Par ailleurs, il est constaté une quasi-absence de produits maraîchers mosellans entre la sortie de l'hiver et le début de l'été. Afin de développer le maraîchage, notamment sous serres et en plein champ pour les légumes de garde, le Département a voté un budget de 100 000 € pour développer le maraîchage, via la construction de nouvelles serres, l'achat de matériel de culture, de systèmes de lavage et de frigo de stockage, etc. Une incitation (en termes de majoration du taux d'aides) permet de valoriser les solutions économes en énergie et eau, utilisant les énergies renouvelables et/ou valorisant l'énergie produite par l'exploitation.

## 7.2- GESTION ET PREVENTION DES DECHETS

### Contexte

- La compétence « déchet » a été transférée à la Région Grand Est au 1er janvier 2017.
- Le Département est producteur de déchets : déchets administratifs (papier, fournitures), déchets des routes (déchets verts, métaux...), déchets du garage départemental, de l'imprimerie départementale, bio déchets des restaurants administratifs et scolaires.
- La gestion des déchets produits par le Département s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) obligeant les administrations à trier à la source leurs déchets selon la règle des cinq flux : Papier et Carton, Métal, Plastique, Verre et Bois. Le principe est de favoriser dès sa collecte une orientation du déchet produit vers la bonne filière de valorisation.
- Les machines à café ont été remplacées en 2017 par des machines avec touche « sans gobelet », pour limiter les gobelets à usage unique.
- Les imprimantes multifonctions ont été généralisées, en remplacement des imprimantes individuelles, et leur nombre a été limité, notamment en matière d'imprimantes couleur (2006 à 2010, puis 2017).
- Des actions de sensibilisation sont régulièrement organisées dans les restaurants administratifs départementaux (animations produits locaux et « antigaspi »).
- Le Département assure le ramassage des déchets en bords de route (« nettoyage de printemps ») et réalise périodiquement des campagnes de sensibilisation du public pour les éviter.
- Des ateliers de « recyclage et tri sélectif » avec les écoles maternelles et élémentaires sont également organisés en lien avec le SYDEME dans le cadre du programme européen SESAM'GR INTERREG.

### Chiffres clés

- 4,8 tonnes de biodéchets dans les restaurants administratifs en 2020
- 57,7 tonnes de papier recyclé et certifié PEFC ou FSC acheté en 2019, soit une baisse de 32% des achats par rapport à 2018
- 91 tonnes de déchets divers ramassés sur les bords de route du domaine départemental en 2019



### Zoom : Du papier 4.0 au Département

Le Département de la Moselle a fait le choix, dans le cadre du renouvellement du marché de papier bureautique et pour une Moselle DURABLE, de retenir la référence de papier ClassicWhite, composé de 100 % de fibres recyclées post consommation. Ce papier, à faible blancheur, d'un aspect agréable et naturel, fabriqué exclusivement à partir de vieux papiers est particulièrement respectueux de l'environnement. Il garantit une protection des matières premières : bois, eau, une diminution de la consommation d'énergie et une réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Il est totalement recyclable après utilisation.

### **Zoom : Marché de « collecte, transport et traitement / valorisation des déchets générés par le Département »**

Depuis le 1er septembre 2020, un marché " collecte, transport et traitement / valorisation des déchets générés par le Département de la Moselle" est à la disposition des Directions de la Collectivité afin de gérer au mieux leurs déchets. L'offre se compose de 5 lots : déchets de bureau (papiers – cartons), déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets non dangereux (DND) ; déchets dangereux (DD) et déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) tels que gants, charlottes, surchaussures, blouses, masques.



© Fabrice Dimier pour l'INRS - Démantèlement d'un compteur électrique

Les sociétés retenues mènent de nombreuses actions en faveur du développement durable. Sur le plan de l'environnement, elles limitent leur bilan carbone, par exemple en optimisant leurs tournées de collectes, en utilisant des véhicules de norme Euro 5, moins polluants, et, en formant leur personnel à l'éco-conduite.

Sur le plan des ressources humaines, les sociétés retenues veillent à la santé et la sécurité de leurs salariés, notamment par la prise en compte de la réduction du stress et de la fatigue des chauffeurs. Une des sociétés retenues, LORRAINE ATELIERS, située à Rombas, est une entreprise adaptée. Elle permet à des personnes en situation de handicap (75% de son effectif que ce soit du personnel lié à la production ou à l'administration) d'accéder à l'emploi dans des conditions adaptées à leurs capacités. Elle les accompagne dans leur projet professionnel et peut être une passerelle vers d'autres employeurs privés et publics. Les activités de LORRAINE ATELIERS sont très variées : mécanique (mécano-soudure), peinture, création/entretien d'espaces verts, collecte de déchets (DEEE, mobilier de bureau, plastique, papier/cartons), recyclage (collecte et démantèlement d'équipements électriques et électroniques, tri et recyclage de documents papiers et métaux), nettoyage de bureaux, déménagement.

### **Zoom : Charte économie circulaire de l'EPA Alzette-Belval**

Le Département de la Moselle est signataire de la Charte d'engagement pour une économie circulaire et inclusive associant l'EPA Alzette-Belval, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Fédération du BTP, la CAPEB et le groupe Valo' (porteur d'un projet de plate-forme de tri et de valorisation des déchets de chantier sur le territoire en partenariat avec la Communauté de Communes).



© [www.epa-alzette-belval.fr](http://www.epa-alzette-belval.fr)

Dans le cadre de cette Charte, l'EPA Alzette-Belval s'engage notamment à :

- intégrer des clauses d'insertion sociale dans ses marchés publics et encourager les principes de l'économie circulaire,
- assurer la promotion des actions de mutualisation et communiquer sur les résultats des actions des entreprises auprès du grand public,
- encourager les promoteurs intervenant dans le cadre de l'OIN à contribuer aux objectifs communs, notamment via la certification NF HQE de l'ensemble des opérations.

## 7.3- GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN COLLEGES

### Contexte

- Depuis 2018, un accompagnement est réalisé par le Département et concerne les 70 collèges dotés d'une demi-pension.
- Le résultat obtenu est une baisse de 40% du gaspillage alimentaire après 2 à 3 pesées.
- L'accompagnement du Département consiste à présenter le dispositif, organiser des pesées participatives de sensibilisation, notamment en lien avec les conseillers départementaux Juniors, réaliser un diagnostic par pesée.
- En complément des pesées, le Département dote les collèges en équipements, de type bars à salade et bars chauds, avec un accompagnement sur leur bonne utilisation. Ces équipements améliorent l'autonomie des convives qui ne prennent que ce dont ils ont besoin.
- Les collèges sont encouragés à réinvestir les économies réalisées (denrées et redevance incitative) dans l'achat de produits locaux et de qualité, données mesurées dans le cadre du Dialogue de Gestion mis en œuvre avec les collèges.
- Depuis 2020, 5 collèges volontaires, bien engagés dans la réduction du gaspillage alimentaire expérimentent le dispositif national « Plaisir à la cantine » (PALC).
- Le Département encourage la valorisation des biodéchets des cantines, par méthanisation ou compostage sur place.

### Chiffres clés

- 70 collèges (100%) engagés dans la réduction du gaspillage alimentaire
- 130 g de gaspillage alimentaire sur la 1ère pesée (64 collèges)
- 93 g de gaspillage alimentaire sur la dernière pesée, pour les collèges ayant réalisé au moins 2 pesées (38 collèges)
- 33% de réduction du gaspillage alimentaire pour les collèges ayant réalisé au moins 2 pesées et 47% pour les collèges ayant réalisé au moins 3 pesées.
- 279 tonnes de biodéchets produits (64 collèges), soit 14 kg/DP/an, dont 46 tonnes valorisés par compostage par 10 collèges
- 27 collèges valorisent leurs biodéchets par méthanisation et 12 par compostage sur place
- 14 collèges équipés en tables de tri
- 25 collèges équipés en buffets froids

### Zoom : Expérimentation du dispositif « plaisir à la cantine »

5 collèges volontaires (A. Camus à Moulins-lès-Metz, De l'Albe à Albestroff, J. Bauchez à Le Ban Saint Martin, Arsenal à Metz et A. Dreux à Folschviller), bien engagés dans la réduction du gaspillage alimentaire expérimentent le dispositif national « Plaisir à la cantine » (PALC). Véritable projet d'établissement, impliquant l'ensemble de la communauté éducative des collèges au-delà des seules équipes de cuisine, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'approvisionnement en produits locaux sont abordés de manière transversale dans chaque module et constituent le fil conducteur du dispositif. Des ateliers de cuisine permettent notamment de questionner les pratiques, le goût et les saveurs afin de tendre vers une cuisine de qualité, en lien avec la loi EGALIM.



### ***Zoom : Valorisation des biodéchets des collèges par méthanisation et compostage***

La loi sur l'économie circulaire prévoit l'obligation à compter du 31/12/23, pour toutes les demi-pensions, de mettre en place le tri à la source des biodéchets en vue d'une valorisation sur place (compostage) ou d'une collecte séparée pour la méthanisation.

Dans cette perspective, le Département dote progressivement les collèges en tables de tri.

Les 27 collèges situés sur le territoire du SYDEME ou faisant appel à des organismes de collecte des biodéchets (GASTROFETT) voient d'ores et déjà leurs biodéchets collectés et valorisés. Pour les collèges restants, hormis ceux qui n'ont pas de restauration, une solution de compostage sur place est progressivement déployée.

A ce jour, 12 collèges, sur les 46 à équiper, sont dotés en unités de compostage pour la valorisation des déchets alimentaires et de cuisine.

Des aires de compostage sont également définies lors de l'élaboration du Plan de gestion pour la valorisation des déchets verts afin de supprimer les trajets et déposes en déchèteries et réaliser des économies de temps et d'argent.



© DPT57 – Composteurs – Collège Albert Camus à Moulins-lès-Metz



© DPT57 – Biodéchets lors d'une pesée – Collège Charles Péguy à Vigy

## 7.4- ACHAT DURABLE ET RESPONSABLE ET ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Contexte :

Le Département de la Moselle :

- encourage l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés départementaux.
- travaille en partenariat avec la fédération régionale des travaux publics, la fédération bâtiments travaux publics (BTP 57) et la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB 57) pour le développement des bonnes pratiques dans la commande publique (2 chartes signées en 2017 et 2018).
- travaille, depuis 2014, en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) Grand Est, pour accompagner le développement de l'Économie Sociale et Solidaire en Moselle depuis 2014, selon 2 axes : développer l'achat responsable et favoriser l'orientation et l'emploi dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).
- encourage, depuis 2019, l'Innovation Sociale des associations en soutenant, par le biais de l'appel à projets « Innovation Sociale en Moselle » inscrit dans les objectifs du Plan Pauvreté, l'émergence et l'expérimentation d'activités nouvelles dans les territoires.
- a voté, dans le cadre du plan d'urgence, un fonds de soutien exceptionnel aux structures de l'ESS (associations et fondations employeuses ayant leur siège sociale en Moselle) doté d'un montant de crédits de 1 M€ pour la période 2020-2022. Les structures bénéficiaires doivent enregistrer une perte de résultat liée à l'activité d'un montant minimal de 3 000 € qui compromet leur pérennité et/ou porter un programme d'investissements permettant de protéger les emplois existants ou de créer des emplois nouveaux en Moselle, au sein de la structure.

### Chiffres clés

- 26 marchés intégrant une clause sociale en 2019
- 57 marchés intégrant une clause environnementale en 2020 (20 en 2019)
- 15 projets soutenus en 2020 dans le cadre de l'appel à projets Innovation Sociale
- 20 structures soutenues en 2020 au titre du Fonds de soutien exceptionnel aux structures de l'Économie Sociale et Solidaire



### Zoom – Appel à projet Innovation Sociale

Le Département soutient les projets liés à l'insertion, à l'inclusion sociale des publics en situation de fragilité, à la solidarité intergénérationnelle, au développement durable, aux solidarités territoriales. Pour 2020, l'appel à projets soutient également le développement d'initiatives innovantes visant à pallier, limiter ou compenser les effets négatifs de la crise sanitaire sur la cohésion sociale et territoriale. 15 projets innovants financés pour un montant global d'aides départementales de 100 000 € dans les domaines variés : sensibilisation des jeunes à la mobilisation internationale, service civique visant l'intégration des jeunes réfugiés, insertion professionnelle des jeunes en difficulté, sécurisation des parcours éducatifs, tiers-lieu intergénérationnel à destination des femmes, tiers-lieu sur les thèmes de l'économie circulaire et du développement durable, radio intergénérationnelle, épicerie solidaire en milieu rural, jardins inclusifs et partagés, etc.

### **Zoom : Insertion de clauses sociales**

En lien avec la compétence sociale du Département, le dispositif des clauses d'insertion permet de favoriser le parcours vers l'emploi des personnes qui en sont éloignées, en particulier des bénéficiaires du RSA. Initié début 2019 suite à la commande de l'exécutif au sein des marchés publics de la collectivité, 26 marchés ont fait l'objet d'une clause sociale avec plus de 10 000 h d'insertion prévisionnelle, principalement dans le secteur du BTP et du nettoyage.

### **Zoom : Insertion de clauses environnementales**

Le département de la Moselle s'est engagé dans l'insertion de clauses environnementales dans ses marchés en 2020. Un accompagnement des acheteurs a contribué à plus que doubler le nombre de marchés clausés entre 2019 et 2020 (20 à 57).

### **Zoom : Fonds de soutien aux associations et fondations**

Mobilisation exceptionnelle du Département, dans le contexte du plan d'urgence du Département, en faveur des structures de l'Economie Sociale et Solidaire (associations et fondations) afin de leur permettre de maintenir et développer leur activité par le vote d'un fonds de soutien aux associations et fondations d'un montant de 1 M€, mobilisable sur la période 2020-2022. Les subventions accordées, d'un montant compris entre 3 000 € et 10 000 €, visent à compenser partiellement une perte de résultat liée à l'activité, et/ou à contribuer au financement d'un programme d'investissement permettant de protéger des emplois existants ou de créer des emplois nouveaux en Moselle.



© <http://lacravatesolidaire.org/don-vetements/#>

### **Zoom : Collecte de vêtements au profit de l'association lauréate 2019**

Programmation d'une collecte de vêtements dans le cadre de la Semaine du développement durable (septembre 2020) dans les locaux du Département, au profit de l'association La Cravate Solidaire Metz, lauréate de l'appel à projets Innovation Sociale 2019.

Cette association d'insertion collecte des vêtements professionnels et leur offre une seconde vie. Au total sur les 3 sites départementaux, le Département a collecté 1,1 tonne de vêtements et accessoires de mode au profit de la Cravate Solidaire Metz.

### ***Zoom : Deux masques lavables envoyés à chaque foyer mosellan***

Le département de la Moselle a distribué un million de masques à ses habitants. Deux protections lavables et réutilisables ont été fournies à chaque foyer dans le cadre de la prévention contre la Covid-19.

### ***Zoom : Achat de goodies fabriqués en France, sans plastique***

Dans le cadre du défi « J’y vais » encourageant les mobilités actives, des goodies utiles, fabriqués en France, de préférence en local, de qualité, écologiques et sans plastique ont été retenus :

- Des sachets de graines naturelles compatibles avec la flore locale
- Des stickers sans date (pour une réutilisation ultérieure), créés par une imprimerie en Grand Est, sans plastique
- Des gobelets créés par une poterie en Alsace, à l’effigie du défi.



© DPT57 – Goodies fabriqués en France, sans plastique



## DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

Direction du Patrimoine et de l'Aménagement des Territoires,  
Direction de l'Ingénierie Territoriale et du Développement Durable  
1, Rue du Pont Moreau. CS 11096 - 57036 METZ CEDEX 1

La mise en page du rapport a été réalisée par Delphine De Marco, en contrat **Moselle insertion**, dans ses fonctions à la DPAT



 [MOSELLE.FR](http://MOSELLE.FR) |  [DEPARTEMENTS57](https://www.facebook.com/DEPARTEMENTS57) |  [MOSELLE\\_LE\\_DEPARTEMENT](https://www.instagram.com/MOSELLE_LE_DEPARTEMENT) |  [MOSELLECD57](https://twitter.com/MOSELLECD57)



Conception : DPAT / DITDD • Impression : Imprimerie Départementale, papier ClassicWhite (100 % de fibres recyclées) • octobre 2020

